



Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des sciences et de la technologie
Architecture

MÉMOIRE DE MASTER

Architecture
PROJET URBAIN

Réf. :

Présenté et soutenu par :
Chebri Oumeima

Le : mardi 26 juin 2018

Le Thème :
les équipements touristiques et leur impact écologique

Le projet :
Conception d'un hôtel touristique 4 étoiles

Jury

Mme. Mebarki Rym	MAA	Université de Biskra	Président
Dr. Bouzeher Soumia	MCB	Université de Biskra	Rapporteur
Mlle. Baadache Halima	MAA	Université de Biskra	Examineur
Mme. Karkar Houria	MAA	Université de Biskra	Examineur

Année universitaire : 2017 - 2018

REMERCIEMENT :

Je remercie tout d'abord dieu tout puissant de la force et l'aide qui m'a donné pour réaliser ce modeste travail.

*En second lieu, je tiens à remercier mon encadreur Mme : **Bouzeher Soumia** pour son précieux conseil et son aide durant toute la période du travail.*

Sa compétence, son encadrement ont toujours suscité mon profond respect.

*je remercie également les membres du jury Mme **Karkar Houria** et Mme **Baadache Halima** pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner mon travail Et de l'enrichir par leurs propositions.*

Mes plus sincères remerciements vont également au personnel administratif des directions du Tourisme, de la Culture, de santé, de l'Environnement et toutes les autres administrations qui ont facilité mon travail en me donnant les informations nécessaires.

Enfin, je tiens également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail. et mes remerciements les plus sincères à mes enseignants du département d'architecture.

DEDICACE

Je dédie ce modeste travail :

A mes grands parents

Ma chère grand-mère qui me donne la tendresse.

*A la mémoire de mon grand-père qui est le symbole du
bonheur et de la réussite.*

*Je dédie ce travail à mes très chers parents; pour leur indéfectible
soutien, leur amour inconditionnel et leurs encouragements durant
toutes ces années : je leur*

*témoigne tout mon respect et mon affection ; car sans eux je ne serai
parvenu à rien, que dieu vous garde*

A ma très chère tante nommée sousou

Symbole de tendresse, celle qui a tout fait pour que je réussir

Pour ses sacrifices et ses prières

A mon Frère et ma sœur

A qui je souhaite un avenir radieux plein de réussite

A tous mes amis et collègues, dont la liste est tellement longue.

*Je vous dédie tous ce travail, et je vous souhaite tout le bonheur du
monde, que dieu*

le tout puissant veille sur nous tous.

Oumeima

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Sommaire	Page
Remerciement	
Dédicace	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Introduction général	1
Question de recherche	3
Les hypothèses	3
Les Objectifs	3
Méthodologie de recherche	4
Structure du mémoire	4
CHAPITRE THEORIQUE	
LE TOURISME	7
I-1) Définition	7
I.2) Aperçu d’historique du tourisme dans le monde	8
II) EVOLUTION DE SECTEUR DU TOURISME EN ALGERIE	9
III) LES OUTILS D’AMENAGEMENT TOURISTIQUE EN ALGERIE	11
IV) LES OUTILS D’AMENAGEMENT ET DE PLANIFICATION	13
V) ROLE DU TOURISME	17
VI) LES FACTEURS INFLUANT SUR LE TOURISME	18
VII) Conclusion	19
VIII) définition des hôtels	19
1- les conditions requises pour Hôtel 4*	21
2-Les conditions requises pour les restaurants et cafétéria	25
3-Les conditions requises pour parkings	28

4-Les conditions requises pour une piscine en plein air	29
5-Les conditions requises pour les aires de sports et jeux :	30
L'écologie :	33
I. Introduction générale	33
1. Définitions	33
2) Bref historique	34
3)- Architecture écologique	34
Introduction	34
a- définitions	35
b-Objectifs de l'Architecture Ecologique	35
C- Les lignes directrices de l'Architecture Ecologique	36
C.1-l'axe environnemental	36
C2-L'axe architectural	39
C3-L'axe gestionnaire	41
4) Les impacts du tourisme sur l'écologie	42
5) Les différentes Architecture écologique	43
6) Durable ou architecture écologique	43
7) La relation entre le tourisme et l'architecture écologique	43
Conclusion :	43
Conclusion Général	44
CHAPITRE ANALYTIQUE	
Introduction	46
Les limites administratives	46
Situation	46
Le repérage	47
La couleur et texture	47
Analyse physique	47

Analyse biophysique	48
Le climat	48
Programme	52
CHAPITRE CONCEPTUELLE	
Introduction	56
1) L'idée du projet	56
2) La genèse de la forme	56
3) Principe de la façade	59
4) Interprétation des principes d'écologie dans le projet	59
5) Description du projet	59
6) Les documents graphiques	60

LISTE DE FIGURES

LISTE DE FIGURES

Figures	Pages
Figure 1 : Interaction entre les espaces et son milieu	33
Figure 2 : les composantes de l'éolien	36
Figure 3 : Principe de fonctionnement d'un panneau photovoltaïque	37
Figure 4 : Principe de fonctionnement d'un panneau solaire	37
Figure 5 : le principe de la biomasse	38
Figure 6: la géométrie dans une maison à faible énergie	38
Figure 7: L'implantation en fonction du relief, des vents locaux	39
Figure 8 : l'effet de l'orientation sur l'ensoleillement	39
Figures 9,10 : le zoning climatique pour une maison	40
Figure 11 : l'importance des apports de lumière naturelle et des gains solaires	40
Figures 12 : Récupération de l'eau de pluie	41
Figures 13: Récupération de l'eau de pluie	42

INTRODUCTION
GENERALE

INTRODUCTION GENERAL

Introduction générale :

l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

(Selon les instituts internationaux)

Néanmoins, l'Algérie est un pays qui n'est pas considéré comme étant un grand pays touristique, malgré les potentialités humaines et naturelles qu'il acquiert. En effet, il dispose d'une offre naturelle très diversifiée entre le désert, une cote très large et des sites montagneux très agréables et d'une offre culturelle de grande variété : archéologie, histoire, folklore, architecture, langues, gastronomie.

(Khati ouerdia Méliissa 2013)

Le mouvement écologique négocie des conventions cohérentes afin de conduire le touriste à un comportement durable.

OMT

Ainsi, par rapport aux pressions sur l'environnement, le territoire, le patrimoine et les ressources qu'il exerce sans cesse, l'on assiste au développement du tourisme alternatif, en apparence plus soutenable et respectueux de l'environnement (tourisme de nature, tourisme vert, tourisme d'aventure, tourisme de proximité, écotourisme, agritourisme, tourisme solidaire et équitable, ...).

(Pr M.Bellattaf et A.Mouloud)

La croissance économique est fondamentale, en particulier dans les endroits où les besoins fondamentaux ne sont satisfaits. Toutefois, la conscience d'une limite de la capacité de l'environnement naturel à répondre aux besoins actuels et futurs, a confirmé l'idée de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement qui était que la croissance économique doit correspondre aux capacités environnementales

En somme, le tourisme durable est un développement touristique qui est associé à la fois à la notion de durée et celle de pérennité des ressources naturelles (eau, air, sol, diversité biologique) et des structures sociales et humaines. L'objectif du développement durable est ainsi de rendre compatible l'amélioration des conditions et des niveaux de vie qui résultent du développement et le maintien des capacités de développement des générations futures

La nécessité de réconcilier le développement économique et social, protection de l'environnement et conservation des ressources naturelles commence à susciter l'intérêt des pays occidentaux suite à la crise énergétique des années 70.

INTRODUCTION GENERAL

C'est ainsi que des volontés se sont élevées depuis quelques années pour proposer un tourisme différents, un tourisme administratif, ainsi est né l'écotourisme.

(Johannesburg 2002)

L'écotourisme : est une forme de tourisme durable, plus centré sur la découverte de la nature (écosystèmes, mais aussi agro systèmes et tourisme rural, voire d'écologie urbaines et autres sujets des domaines de l'écologie urbaine...)

(<http://www.tourismevert.org/>)

Il est principalement lié aux formes de tourisme pratiqué en milieu naturel et à la notion d'apprentissage. Conformément aux récentes caractéristiques retenues par l'OMT et le PNUE, on peut décrire l'écotourisme comme une forme de tourisme qui vise à faire découvrir un milieu naturel tout en préservant son intégrité, qui comprend une activité d'interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu (volet éducatif), qui favorise une attitude de respect envers l'environnement, qui repose sur des notions de développement durable et qui entraîne des retombées socio-économiques positives pour les communautés locales.

Il ya différentes formes du tourisme, sensiblement distinctes par leurs motivations, par leurs retombées. Que ce soit le tourisme balnéaire, de montagne, le tourisme des affaires, de découverte ou de détente. Tous participent, d'une part, au développement économique régional ou local et au développement humain d'autre part, par le renforcement des échanges socioculturels, scientifiques et technologiques.

Le développement, est un processus qualitatif, induit par la croissance faisant référence à une transformation des structures de la société en vue d'améliorer le bien-être de l'homme. Dans le domaine environnemental, en particulier, le développement doit être mis en œuvre sans entraîner de dommage irréversible pour la vie sur Terre. En adaptant le principe du développement durable au tourisme, cela donnera lieu à ce que l'OMT appelle: « Sur le plan touristique, le développement durable tient compte des besoins des touristes et des lieux de tourisme d'aujourd'hui en multipliant et en assurant en même temps leurs capacités pour le futur. Ce développement doit mener à ce que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits sans toucher à l'intégrité culturelle, aux processus écologiques essentiels et à la diversité biologique ».(mebarki houaa)

L'homme ne peut jamais se passer de l'utilisation de l'énergie à des effets indésirables sur l'écologie et les éléments naturels, l'architecte essaye, autant qu'il puisse.

Dans ce cas, l'ingénieur se trouve face au défi d'édifier un bâtiment qui pourrait répondre aux besoins de l'homme tout en utilisant de l'énergie amie de ce qui l'entoure.

INTRODUCTION GENERAL

Question de recherche :

L'Algérie est en quête de développement de son tourisme, les premières mesures prises dans ce domaine étaient de prendre en charge le patrimoine touristique. Plusieurs études ont été lancées pour aboutir à la création de zones d'expansions touristiques en 1967. Actuellement l'Algérie a encore du mal à se faire une place parmi les pays du bassin méditerranéen de grande attraction touristique comme le Maroc et la Tunisie. La majorité des villes algérienne ont la diversité paysagère, le climat et la beauté naturelle, suffisent pour drainer un grand nombre d'estivants, mais qui demeurent pour la plupart sans aucune structure d'accueil ni aucun aménagement.

Biskra est un endroit idéal pour explorer investiguer la beauté de notre pays, cette commune est un site national classé qui a plusieurs atouts touristiques (palmeraie, oasis, sources thermales soleil...)

L'exploitation correcte de ces richesses peut faire de ce lieu une des plus grandes destinations touristiques capables d'accueillir les vacanciers locaux et étrangers qui se dirigent vers les pays voisins à la recherche d'une meilleure qualité. Pour atteindre cet objectif les autorités ont proposé une zone d'expansion touristique (ZET), qui contient des hôtels, des motels, camping, centre commercial, hôpital...Etc.

Cela nous guide à poser les questions suivantes :

- Comment la conception d'un hôtel peut prendre en considération les exigences écologiques dans l'assiette de terrain retenue et par rapport à la zone d'extension touristique ?
- Comment pouvoir bâtir un hôtel qui répond aux besoins des hôtes et qui soit l'ami de son environnement ?

Les hypothèses :

Le tourisme doit être évolutif et répondre aux besoins actuels et futurs prévisibles, en trouvant un équilibre entre la souhaitable et la réalisable

- Exploiter de façon optimal le ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentielles et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité .
-

Les Objectifs :

Prévoir le tourisme comme :

- ✓ Un secteur qui prend en considération la protection de l'environnement et le respect de tout ce qui est naturel.

INTRODUCTION GENERAL

- ✓ Rendre à la nature sa valeur privilégié qui est un élément essentiel d'écologie.
- ✓ Utiliser d'une façon intelligente les richesses naturelles locales (matériaux locaux, végétation, eau, soleil)
- ✓ Concevoir un hôtel respectueux de l'environnement et l'utilisateur par le confort, la gestion d'énergie ...Etc.
- ✓ Définir l'écologie de tourisme
- ✓ Déterminer les déferents outils liés à la politique touristique en Algérie
- ✓ Dans la mesure du possible, et compte tenu des contraintes liées à l'accueil du public, les matériaux choisis sont sains (bois, chaux naturelle, isolation en fibre végétale) issus de filières courtes et biologiques. Les entreprises choisies sont locales et emploient du personnel en réinsertion.

Méthodologie de recherche :

J'ai organisé mon travail sur 2 parties :

Partie 1 : partie théorique

Cette phase consiste la constitution d'une base documentaire relative aux sujets traités.

Le tourisme et leur impact écologique.

Partie 2 : partie pratique

Pour cette 2^{ème} phase, il nous faut le maximum de données concernant notre cas. Pour nous permettre de récolter les informations nécessaires au déroulement de notre recherche.

De déterminer les normes et les règlements relatifs aux hôtels.

D'illustrer les techniques de réalisations un équipement écologique.

D'analyse des exemples et l'analyse de terrain.

Structure du mémoire :

Le présent mémoire est structuré de la manière suivante :

Introduction générale : comporte les éléments de la problématique on expose la question de recherche les objectifs, la méthodologie de travail ainsi que la structure de mémoire.

La 1^{ère} partie : Approche théorique (concepts et théories)

Chapitre1 introductif

Chapitre 2 traites d'une manière générale de la notion de tourisme (tourisme en Algérie)

Traite de la notion l'écologie et l'architecture et leurs impacts

Et défini le concept de l'hôtellerie en hôtel de 4*

La 2^{ème} partie : processus analytique

Chapitre1 analyse des exemples existants et livresques (étude typologique)

INTRODUCTION GENERAL

Chapitre2 présente analyse de terrain et le cas d'étude et il en fin nous présentons les déférences phases de projet

Conclusion générale :

Ce travail a pour ambition de contribuer a la réflexion sur la conception d'un projet écologique avec des principes de préservation de l'environnement et de respecter le site

CHAPITRE

THEORIQUE

I-LE TOURISME :

I-1) Définition :

Le mot « *Tourisme* » vient de la transcription Anglaise d'un vocable français «*THE TOUR*», qui à été utilisé pour la première fois en 1841 désignant le personne qui faisait le grand tour, cette expression désigne le voyage sur le continent, c'est à ce moment-là que le tourisme naisse.

Le tourisme a connu une multitude de définitions relatives et variables selon le temps et le lieu, donc difficile à définir d'une manière précise car il existe une diversité de définition dont nous choisit celles de :

« Action de voyager pour son plaisir, ensemble des questions d'ordre technique, financier ou culturel que soulève dans chaque pays ou chaque région, l'importance du nombre de touristes».

(Larousse.2003)

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme est : « Les activités des personnes qui se déplacent dans un lieu situé en dehors de leur lieu d'environnement habituel pour une durée inférieure à une limité donné et dont le motif principale est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité ».

(OMT)

« *Le tourisme est l'expression d'une mobilité humaine et sociale fondée sur un excédent budgétaire susceptible d'être consacré au temps libre passé à l'extérieur de la résidence principale, il implique au moins un découché* »

Encyclopédie Universalise 9^{ème} édition

« *Les déplacements touristiques sont motivés par des raisons très diverses, voyages d'affaires, manifestation culturelles, recherche de détente...etc. l'ensemble de ces mouvements occupent une place de première plan dans l'économie de nombreux pays constituant ce qu'on appelle le tourisme* »

Gérard Guibilito

« *Le tourisme correspond à un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'ordonner de plein grés, soit pour se reposer, se divertir, développer son information de sincérité, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créative après être dégagé de sa liber profession familiale* »

Selon Juffre-Dumas-Zedier

CHAPITRE THEORIQUE

L'art de satisfaire les aspirations les plus divers qui incitent l'homme à se déplacer hors de son univers quotidien et de son cache habituel, a la recherche de dépaysement et d'évasion
»

Définition du conseil économique et social

Le mot « Touriste » « Personne (résidents ou non résidents) qui se déplace hors de son domicile quotidien pour une durée de 24 heures au moins et pas plus de 4 mois pour un motif d'agrément personnel ou professionnel »

Dictionnaire Larousse

I.2) Aperçu d'historique du tourisme dans le monde :

Le monde avait connu des formes de tourisme depuis l'antiquité, depuis les premiers temps, depuis les premières civilisations. En effet, les grecs, les puniques, les phéniciens, les romains ou encore les pharaons, avaient connu des déplacements d'une région à une autre pour plusieurs raisons. Autres fois les formes de déplacement étaient de nature économiques, commerciales, curatives, divertissement ou encore de découvertes.

Olympie et ses jeux drainaient aussi, de 776 avant J.-C. à 393 après J.-C., des foules de curieux et de sportifs. Si l'on reste loin d'un véritable tourisme, on assiste cependant à la mise en place de diverses infrastructures d'accueil : auberges, gîtes divers. Les classes aisées cherchent à s'évader périodiquement des cités à l'atmosphère surchauffée en été. L'empire romain va développer ces traditions, la capitale Rome se dote d'une ceinture de villas, notamment à Tivoli, site apprécié par Trajan (Empereur Romain), d'autres stations plus éloignées permettent de développer l'otium, c'est-à-dire la pratique des loisirs. C'est notamment le cas de Capri, Pompéi, Cumès.

Au XVII^e siècle, les voyages se multiplient et les Anglais font preuve d'une grande mobilité. Le jeune aristocrate britannique devait effectuer un périple continental (the grand tour) pour parfaire son éducation. Des guides de voyages encore sommaires apparaissent en France en 1631 et 1672. En Italie, Il Vetturino organise le transport des voyageurs, la prise en charge des bagages, l'hébergement et les repas.

Au XVIII^e siècle, le tourisme prend une nouvelle dimension. Il s'élargit à de nouvelles clientèles, étend son aire géographique et diversifie ses activités. Le mot « Tourisme » apparaît pour la première fois en Angleterre à la fin XVIII^e siècle et son usage s'étend rapidement parmi les classes aisées. En France, on peut situer aux alentours de 1860 les premières formes du tourisme moderne – le tourisme de montagne, le thermalisme, le climatisme- avec l'accueil des marchands et des pèlerins dans les auberges et les hospices des vallées (maison où les religieux donnaient l'hospitalité aux voyageurs).

CHAPITRE THEORIQUE

Grâce à Napoléon III et sa femme émergent des stations balnéaires comme Biarritz, ou climatiques, telle Pau, et, dans les zones montagneuses, apparaissent les premiers bourgs (gros villages) touristiques, les auberges, les guides de montagne et les refuges d'altitude.

Au XIXe siècle, et dans la première moitié du XXe siècle, le tourisme connaît son réel développement. Une réelle filière économique se met progressivement en place et le tourisme se traduit par une multitude d'aménagement qui bouleversent le milieu local et créent de nouvelles dynamiques. Le tourisme demeure cependant longtemps limité à l'aristocratie et la bourgeoisie aisée.

A partir de 1936, les congés payés du front populaire et la sécurité sociale permettent à des associations de tourisme social de donner aux stations thermales un nouvel élan, ralenti dans les années 50 par le développement de la médecine et des médicaments.

Par la suite, le succès combiné des premiers jeux olympiques d'hiver, des sports d'hiver et de la voiture, nécessite une organisation plus fonctionnelle, car les inconvénients de l'explosion des infrastructures, des nouvelles stations, des voies d'accès et des aménagements, notamment immobiliers, sont perceptibles.

D'une manière générale, aujourd'hui, à la mer comme à la montagne, les capacités d'hébergement, les moyens de transport et les équipements ont explosé, suivant la demande d'une clientèle de plus en plus nombreuse et diversifiée.

(BEN CHEIKH. W. A, 2007)

II) EVOLUTION DE SECTEUR DU TOURISME EN

ALGERIE :

L'évolution du secteur touristique algérien est passée par plusieurs étapes, de 1966 à nos jours. On citera les suivantes :

II-1) Charte du tourisme promulguée en 1966 :

Cette charte a défini les bases de l'activité touristique dans une perspective de long terme, et fixé trois objectifs :

- L'apport en devises,
- La création d'emploi,
- L'intégration de l'Algérie dans le marché international du tourisme.

II-2) Premier plan quadriennal 1970-73 :

Ce plan a repris cette orientation et donné la priorité à la promotion du tourisme international, au détriment du tourisme interne, considéré comme un besoin secondaire. Les motivations essentielles dans cette phase de développement reposaient sur deux éléments fondamentaux, les recettes en devises et la création d'emplois susceptibles d'être générées par ce secteur. C'est en fait durant cette période que font lancés les premiers grands projets et complexes touristiques.

II-3)Deuxième plan quadriennal 1974-77 :

Ce plan a amorcé les premières initiatives vers un tourisme interne, justifié par l'amélioration du niveau de vie des Algériens en relation avec la conjoncture favorable des hydrocarbures

II-4) Chartes nationales de 1976 et de 1986 :

Cette nouvelle orientation fut confirmée dans la charte nationale de 1976, et de celle de 1986 où il a été clairement affirmé : « le tourisme est orienté et développé pour répondre à un besoin national », le tourisme international quant à lui, a un « caractère secondaire et complémentaire par apport au tourisme interne ».

II-5) Plans quinquennaux 1980-84, 1985-89 :

La volonté de restreindre le tourisme international apparaît dans le souci de : « préserver la société algérienne des inconvénients consécutifs à l'irruption des grands flux de touristes étrangers dans les pays en voie de développement » Les deux derniers plans quinquennaux 1980-84, 1985-89, se sont inscrits dans cette nouvelle orientation.

Dans sa volonté de diversification de son économie, l'Algérie prévoit de mettre le tourisme au premier plan de sa stratégie de développement.

Pour atteindre ces objectifs, l'Algérie a inscrit sa stratégie de développement du tourisme à l'horizon 2025 dans le cadre du développement durable. Cette option est la seule garantie pour protéger l'attractivité de nos potentialités notamment pour les générations futures.

(CHAABI. K, 2012)

III) LES OUTILS D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE EN ALGERIE :

III-1) Les outils juridiques et réglementaires : (voir l'annexe n°1)

L'activité touristique en Algérie est régie par un arsenal législatif et réglementaire, qui constitue le cadre référentiel régissant toutes les actions engagées dans la politique nationale de développement et de promotion de l'activité touristique. Nous avons recensé les principales lois et décrets :

- La loi n° 2003-01 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme :

Cette loi a pour objet de définir les conditions de développement durable des activités touristiques, ainsi que les mesures et instruments de leur mise en œuvre

- Loi n° 2003-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques :

Elle a pour objet de définir les principes et règles de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion et sites touristiques.

III-2) Les outils institutionnels :

Il est très important de connaître les institutions en charge du développement touristique en Algérie, aussi bien à l'échelon territorial qu'à l'échelon local, et de définir le rôle et le domaine d'intervention de chacune d'entre elles.

Les principaux organismes en charge de l'activité touristique, sous l'autorité du ministère chargée du tourisme sont :

III-2-1) L'Office National du Tourisme (O.N.T.) :

- Créé par Décret Présidentiel N° 88-214 du 31 Octobre 1988, modifié et complété par les décrets exécutifs N° 90-409 et N° 92- 402. (voir l'annexe n°2)

Il est chargé d'un certain nombre de missions sont :

- Réaliser ou faire réaliser des études générales ou spécifiques ;
- Collecter et exploiter les informations relatives à la promotion du Tourisme et évaluer les opérations initiées ;
- Suivre les mécanismes du marché touristique interne et externe et représenter l'Algérie aux manifestations touristiques internationales ;
- Participer à la promotion du tourisme, et suivre les actions menées en la matière,

CHAPITRE THEORIQUE

- Animer et développer les échanges avec les institutions et organismes extérieurs dans le domaine de la promotion ;
- Engager toute recherche ou étude en vue d'appréhender les mécanismes et mouvements du marché touristique interne et externe.

III-2-2-) L'Agence Nationale de Développement Touristique (ANDT) :

- Créé par Décret exécutif n° 98-70 du 21 février 1998. (voir l'annexe n°3)

Elle est chargée d'un certain nombre de missions sont :

- De veiller à la protection et la préservation des zones d'expansion touristique ;
- D'acquérir les terrains nécessaires à l'implantation des infrastructures et de leurs dépendances ;
- De procéder aux études et à l'aménagement des terrains destinés aux activités touristiques hôtelières et thermales ;
- De veiller en liaison avec les institutions et les organismes concernés, à une gestion rationnelle des espaces et équipements d'intérêts communs et de proposer l'ensemble des mesures, tendant à une amélioration, modernisation et extension ;
- D'assurer ou de faire assurer l'entretien et la maintenance des équipements communs des zones d'expansion touristique ;
- D'engager et de développer des actions de promotion des zones d'expansion touristiques
- De participer avec les institutions concernées a la promotion, tant en Algérie qu'a l'étranger, des espaces dans les zone d'expansion touristiques et autour des sources thermales.

III-2-3) La Direction du Tourisme et de l'artisanat :

- Créée par le décret exécutif N° 05 – 216 du 11 juin 2005. (voir l'annexe n°4)

Elle est chargée d'un certain nombre de missions sont :

- Collecter, analyser et alimenter l'outil d'observation touristique
- Veillez à la satisfaction des besoins et des aspirations des citoyens en matière de tourisme, de détente et de loisirs.
- Orienter, encadrer et accompagner l'investissement touristique et l'offre touristique en général.
- Contribuer avec les autres secteurs concernés à la promotion des partenariats : investissement, formation ...
- Intégrer les activités touristiques dans les instruments d'aménagement et d'urbanisme.

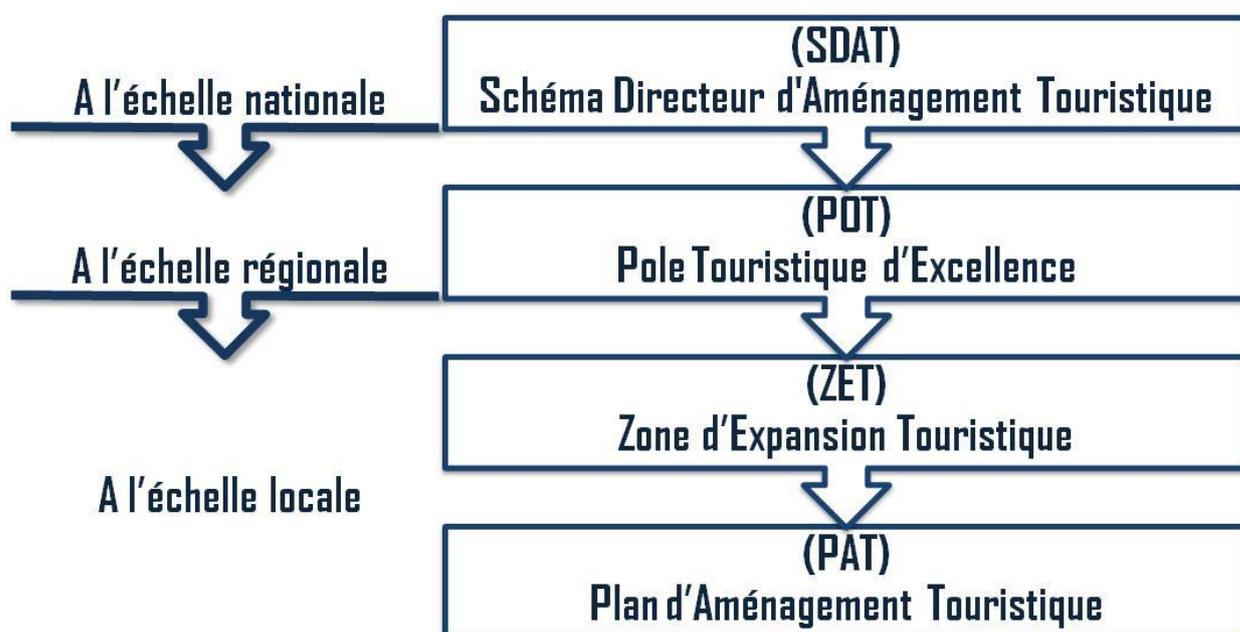
CHAPITRE THEORIQUE

-Contribuer à l'amélioration des prestations touristiques notamment celles qui ont trait à l'hygiène, à la protection de la santé et à la sécurité,

-Assurer le contrôle et le respect des dispositions législatives et réglementaires régissant les activités touristiques et thermales.

IV) LES OUTILS D'AMENAGEMENT ET DE PLANIFICATION :

Le schéma ci-dessous illustre les et les instruments d'aménagement touristique.



Les instruments d'aménagement touristique, source : (auteur, 2018)

IV-1) Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2025 », est une composante du Schéma National d'Aménagement du Territoire « SNAT 2025¹», Le SDAT est le résultat d'un long travail de recherche, d'enquêtes, d'études, d'expertise et de consultation avec tous les acteurs nationaux et locaux (publics ou privés), il interprète donc une volonté sincère de la part des pouvoirs publics qui jusqu'à maintenant n'accordaient pas l'importance méritée par le tourisme. Il est axé sur cinq dynamiques essentielles à savoir :

¹ Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire. L'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire -SNAT- est un enjeu national. Depuis l'année 2000, une vaste entreprise de redressement a été engagée, touchant tous les secteurs de la vie de notre pays. De la concorde civile à la réconciliation nationale, des réformes des systèmes judiciaire et éducatif au désendettement, en passant par la relance de la croissance, la baisse du chômage et celle de l'inflation, notre pays a considérablement progressé dans la voie de la reconstruction et du développement.

CHAPITRE THEORIQUE

- La valorisation de la destination Algérie : pour accroître l'attractivité et la compétitivité.
- Le développement des pôles et villages touristiques : par la rationalisation de l'investissement.
- Le déploiement d'un plan qualité tourisme : cette dynamique concerne l'éducation et la formation et la nécessité de les adapter aux besoins du marché national et international et leur intégration aux technologies de l'information et de la communication.
- La promotion de la transversalité et de la cohérence dans l'action : en vue d'une efficacité optimum, les secteurs public et privé doivent travailler en coopération.
- La définition et la mise en œuvre d'un plan de financement : qui se doit d'être opérationnel afin de susciter l'intérêt des investisseurs nationaux et internationaux d'une part, et de soutenir les activités touristiques d'une autre part.

Ces dynamiques constituent la voie pour atteindre les objectifs tracés par l'Etat, entre autre :

- Faire du tourisme un moteur de la croissance économique ;
- Impulser par un effet d'entraînement, les autres secteurs économiques ;
- Combiner promotion du tourisme et environnement ;
- Valoriser le patrimoine historique, culturel et cultuel ;
- Améliorer durablement l'image de l'Algérie.

(SDAT 2025- Livre 1-,2008)

IV-2) Les Pôles Touristiques d'Excellence (POT) :

La dynamique de la mise en tourisme de l'Algérie vise la structuration de puissants Pôles Touristiques d'Excellence (POT).

POT est une combinaison sur un espace géographique donné de villages touristiques d'excellences (équipements d'hébergement et de loisirs) et d'activités touristiques et de circuits touristiques en synergie avec un projet de développement territorial.

Il répond à la demande d'un marché et doit avoir une autonomie suffisante pour pouvoir rayonner à l'échelle nationale et/ou internationale.

Le pôle touristique est multidimensionnel, il intègre des logiques sociales (besoins primaires de la population), culturelles, territoriales, commerciales (prise en comptes des attentes du marché) et son périmètre géographique peut intégrer ou non une ou plusieurs zones et plateformes d'expansion touristique. Il est centré sur une thématique principale pour la cohérence de son positionnement mais il renvoie également à d'autres thématiques pour éviter d'être monofonctionnel.

CHAPITRE THEORIQUE

L'Algérie identifie (7) sept Pôles Touristiques d'excellence (POT) sont :

- **Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Est (POT N.E)** : Annaba, Tarf, Skikda, Guelma, Souk Ahras, Tébessa....
- **Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Centre (POT N.C)** : Alger, Tipasa, Boumerdès, Blida, Chlef, Ain Defal, Médéa, Bouira, Tizi Ouzou, Bejaia....
- **Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Ouest (POT N.O)** : Mostaganem, Oran, Ain Temouchent, Tlemcen, Mascara, Sidi Bel Abbés et Relizane
- **Le Pôle Touristique d'Excellence Sud Est (POT S.E) "Oasien"** : Ghardaïa, Biskra, El Oued, Menéa...
- **Le Pôle Touristique d'Excellence Sud Ouest (POT S.O) "TouatGourara"** : les Routes des Ksour : Adrar, Timmimoun et Bechar
- **Le Pôle Touristique d'Excellence Grand Sud (POT G.S) – Tassili N'Ajjer** : Illizi, Djanet...
- **Le Pôle Touristique d'Excellence Grand Sud (POT G.S) – Ahaggar** : Tamanrasset....

(SDAT 2025- Livre 3-,2008)

IV-3) Les Zones d'Expansion Touristique (ZET)

IV -3-1) Définition :

Suivant la loi n°03-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques ; les ZET, sont définies comme suit : «toute région ou étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines et créatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'au moins une sinon plusieurs formes rentables de tourisme. ».

Sur le plan spatial, la ZET représente un espace propice au développement des activités du tourisme et de loisir, à côté d'autres formes d'activités éventuelles considérées comme étant compatibles et complémentaires au tourisme.

IV -3-2) Critères de choix des ZET

Le choix de la ZET s'est fait selon plusieurs critères de sélection qui ont été établis sur la base

- ✓ Des équipements touristiques : hôtels, stades communaux, maisons de jeunes...etc.

CHAPITRE THEORIQUE

- ✓ Des infrastructures de base : les moyens de communication tels que les réseaux routiers, ferroviaires, liaison maritimes, liaison aériennes.
- ✓ Des potentialités naturelles : le relief, les aléas sismiques, le climat, les valeurs hydrologiques, la faune et la flore.
- ✓ Des potentialités culturelles : les vestiges et monuments historiques, l'artisanat, le folklore et la gastronomie.
- ✓ De la vocation économique de la région : agricole, industrielle, touristique ...etc.
- ✓ De la clientèle potentielle : demande potentielle interne et externe.

(FERAH. S, 2015)

IV -3-3) Les objectifs des ZET :

Selon la loi n°03-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques. La ZET a pour objectifs :

- ✓ Exploitation optimale des espaces et ressources touristique dans le cadre du développement durable du tourisme
- ✓ La protection des bases naturelles du tourisme ;
- ✓ la protection du patrimoine culturel et des ressources touristiques à travers l'utilisation et l'exploitation, à des fins touristiques, du patrimoine culturel, historique, culturel et artistique ;
- ✓ La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarde de sa spécificité.

IV -4) Plan d'Aménagement Touristique(PAT) :

Suivant la loi n°03-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques. La zone d'expansion touristique, est soumise à un Plan d'Aménagement Touristique(PAT), qui intègre :

- La protection de la beauté naturelle et des sites culturels dont la conservation constitue un facteur primordial d'attraction touristique.

-La réalisation, sur la base d'objectifs, d'investissements de nature à entraîner le développement multiforme des potentialités que renferment les zones d'expansion et sites touristiques.

Le plan d'aménagement touristique a, notamment, pour objet :

- de délimiter les zones urbanisables et constructibles,
- de délimiter les zones à protéger,

CHAPITRE THEORIQUE

- de déterminer le programme d'activités à réaliser,
- de fixer les fonctions compatibles et les investissements correspondants,
- d'arrêter les aménagements structurants à réaliser,
- d'élaborer le parcellaire destiné aux projets à entreprendre, en cas de besoin.

V) ROLE DU TOURISME :

➤ Sur le plan politique :

- Favorise par le biais de l'expérience de prise de conscience internationale.
- Favorise la connaissance des pays aux étrangers et leur donne une importance au niveau internationale.
- Permet un mouvement d'affaire interne entre les pays.

➤ Sur le plan économique :

- permet l'équilibre de la balance commerciale.
- Favorise le développement régional « décentralisation »
- Incite par son ampleur à un aménagement du territoire de façons plus équilibrées.
- Réduction du chômage par l'intermédiaire des emplois offerts directs et indirects universellement admis dans la profession hôtelière chaque réalisation d'un lit d'hôtel donne naissance à 05 emplois.

➤ Sur le plan social :

- possibilité d'échapper à un environnement de plus agressif et pollué.
- Récupération des forces productives.
- Evasion, déplacement par rapport aux contraintes de la vie quotidienne.
- Communication entre les individus.
- Changement des structures et institutions sociales du pays surtout récepteur.

➤ Sur le plan culturel :

- La découverte de nouveaux horizons, nouvelles cultures, nouvelles histoires et les traditions des pays et du peuple.
- Le désenclavement des régions et des forces actives

VI) LES FACTEURS INFLUANT SUR LE TOURISME :

Facteur influant sur le tourisme :

- Elévation du niveau de vie.
- Existence de merveilleux sites.
- Facilité de transport.
- Facilité des échanges.
- Suppression d'entraves administratives et douanières.
- Trouble politique.
- Trouble économique surtout monétaire.
- Insuffisance ou inexistence du transport.
- Détérioration du niveau de vie et la hausse des prix.
- Les guerres.

Secteur du tourisme de Biskra :



La wilaya de Biskra, qui demeure au vu de certains une wilaya à vocation agricole grâce à la qualité de ses produits connus hors de ses frontières et même hors des frontières de notre pays, possède également la vocation touristique grâce à ses potentialités au point de faire d'elle un pôle touristique national et international. En effet, la wilaya dispose des sites naturels, culturels, une riche histoire, des sources thermales qui peuvent lui permettre de développer plusieurs types de tourisme à la fois. Le tourisme culturel, le tourisme thermal, le tourisme climatique, le tourisme d'affaires et même le tourisme sportif et de loisirs. Du tourisme de loisirs et santé, au tourisme à caractère thermal en passant par le tourisme oasien, la région de Biskra peut, à elle seule, satisfaire tous les besoins des touristes. Stratégique de par sa position, car elle relie le nord et le sud, Biskra recèle pleins de joyaux dont au nord des massifs rocheux et montagneux tels que les Aurès et au sud et à l'est le désert du Sahara, ainsi que de nombreuses et magnifiques oasis qui l'entourent et qui furent le lieu d'apaisement pour de grands poètes, écrivains, peintres, photographes...

CHAPITRE THEORIQUE

Considérée parmi les wilayas les plus importantes du pays et un pôle touristique d'excellence, Biskra la reine des Ziban est également appelée la Perle du Sahara. « Attirer le touriste, le fidéliser, mettre en valeur les potentialités propres à la région, offrir des services de qualité et, surtout, assurer le dépaysement, telle est la mission que s'est assignée la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Biskra », indique Ouahid Bekhakhecha, premier responsable du secteur à la wilaya. En effet, la politique de la promotion et du développement touristiques lancée par les autorités locales « vise notamment l'encouragement des investissements en vue de garantir le succès de nombreux projets ». Cette politique a permis d'enregistrer la création de 5 zones d'extension touristique (ZET) sur une superficie totale de 396 hectares. Ces zones englobent les régions de Tolga, Ain-Naoui dans la commune d'El-Hadjab, de Fam El Ghorza, d'El Choqa et au niveau de la zone de Hammam Salhine.

VII) Conclusion :

L'Algérie se caractérise par une stratégie importante, qui dispose des instruments institutionnels, organisationnels, destinés au tourisme, qui se présente dans une série de lois et décrets avec un schéma d'aménagement touristique « SDAT », qui présente la gestion de l'état Algérien vis à vis du tourisme et le développement touristique durable, cette stratégie constitue un cadre de référence qui vise la protection et valorisation du patrimoine national, à travers l'aménagement touristique élaboré par les différentes ZET classées à travers le territoire national, ces derniers doivent répondre aux impératifs du SDAT et SNAT dans un aménagement touristique durable, qui se base sur les trois dimensions environnementales, économiques et sociales.

VIII) définition des hôtels :

Suivant le décret exécutif n° 2000-46 du 25 Dhou El Kaada 1420 correspondant au 1er mars 2000 définissant les établissements hôteliers : tout établissement qui exerce une activité hôtelière. Est considérée comme activité hôtelière, toute utilisation, à titre onéreux, d'infrastructure destinée principalement à l'hébergement ainsi que la fourniture des prestations qui lui sont liées. Cette infrastructure se compose d'établissements d'hébergement définis par, les articles ci-dessous, qui sont, loués à une clientèle effectuant un séjour d'une semaine à un (1) mois mais qui n'y élit pas domicile.

les établissements hôteliers sont :

- les hôtels,
- les pensions,
- les motels ou relais,
- les chalets,

CHAPITRE THEORIQUE

- les villages de vacances,
- les résidences touristiques,
- les auberges,
- le metiblé du tourisme,
- les terrains de camping,
- le gîte d'étape.

Ce décret définit L'hôtel comme une structure d'hébergement aménagée pour le séjour et, éventuellement, pour la restauration des clients. Les hôtels sont classés en six (6) catégories :

- 1ère catégorie; 5 étoiles
- 2ème catégorie 4 étoiles,
- 3ème catégorie 3 étoiles,
- 4ème catégorie 2 étoiles,
- 5ème catégorie 1 étoile,
- 6ème catégorie sans étoile (non classé).

VIII.1) Les normes et règlements :

VIII -1-2) Les normes et les conditions des hôtels en Algérie :

- Décret exécutif n°2000-130 du 8 Rabie El Aouel 1421 correspondant au 11 juin 2000 fixant les normes et les conditions de classement en catégories des établissements hôteliers.

VIII -1-3) Les normes et les conditions des hôtels selon Neufert :

Zone	% de la surface d'hôtel
- Hébergement avec chambre, cabinet de toilette et couloirs, service à l'étage.	50 - 60%
- Zone publique clientèle, réception, hall, salons.	4 - 7%
- Services, restaurants, bars, (clients internes ou externes).	4 - 8%
- Zone de banquet avec salles de banquets et conférences.	4 - 12%
- Secteur d'économat, cuisine, personnel, réserves.	9 - 14%
- Gestion, direction et secrétariat.	1 - 2%
- Technique avec exploitation et entretien.	4 - 7%
- Animation, loisirs, sport, boutique, coiffeur.	2 - 10%

Domaines et besoins en surface, source : é

(Neufert 8ème édition, 2000).

CHAPITRE THEORIQUE

1- les conditions requises pour Hôtel 4 :*

1-1- Classification hôtels :

La classification des hôtels se caractérise par nombre de lits, de couverts, surface de cuisine, la qualité de service, les équipements, le confort, et des offres particulières :

Classification	Caractéristiques
1 étoile (bon marché)	- Hôtel de confort moyen. - Chambres comportant les installations ; chauffage central, cabine téléphonique, locaux communs, salon a la disposition de la clientèle, Salle de bain commune pour 15 Chambres et un WC pour 10 Chambres, une personne qualifiée.
2 étoiles (économique)	- Hôtel de bon confort comprenant les installations prévues dans l'hôtel 1 étoile avec un ascenseur à partir de 3^{ème} étage, certaines chambres avec S.D.B ou douches privées, standard téléphonique et équipement sanitaire de qualité.
3 étoiles (classe moyenne)	- Hôtel de grand confort comprenant les installations prévues dans l'hôtel 2 étoiles avec un hall, salon de réception et salle de lecture, chambres spacieuses dote de tous les éléments de confort et d'un mobilier de qualité, et installation générale et sanitaire très soigne.
4 étoiles (1 ^{ère} catégorie)	- Hôtel de bon confort comprenant les installations prévues dans l'hôtel 3 étoiles avec des locaux communs importantes, salon privé pour les appartements, chambres spacieuses dotées d'un mobilier de classe téléphone, grande réception.
5 étoiles (Luxe)	- Hôtel de bon confort comprenant les installations prévues dans l'hôtel 4 étoiles avec des locaux de grande classe, nombre appartements avec un salon, chambres spacieuses meublées avec recherche et munies de S.D.B, et d'une qualité.

1-2- Domaines et besoins en surfaces :

Zone	% de la surface d'hôtel
- Hébergement avec chambre, cabinet de toilette et couloirs, service à l'étage.	50 - 60%
- Zone publique clientèle, réception, hall, salons.	4 - 7%
- Services, restaurants, bars, (clients internes ou externes).	4 - 8%
- Zone de banquet avec salles de banquets et conférences.	4 - 12%
- Secteur d'économat, cuisine, personnel, réserves.	9 - 14%
- Gestion, direction et secrétariat.	1 - 2%
- Technique avec exploitation et entretien.	4 - 7%
- Animation, loisirs, sport, boutique, coiffeur.	2 - 10%

CHAPITRE THEORIQUE

1-3- Hôtel 4* :

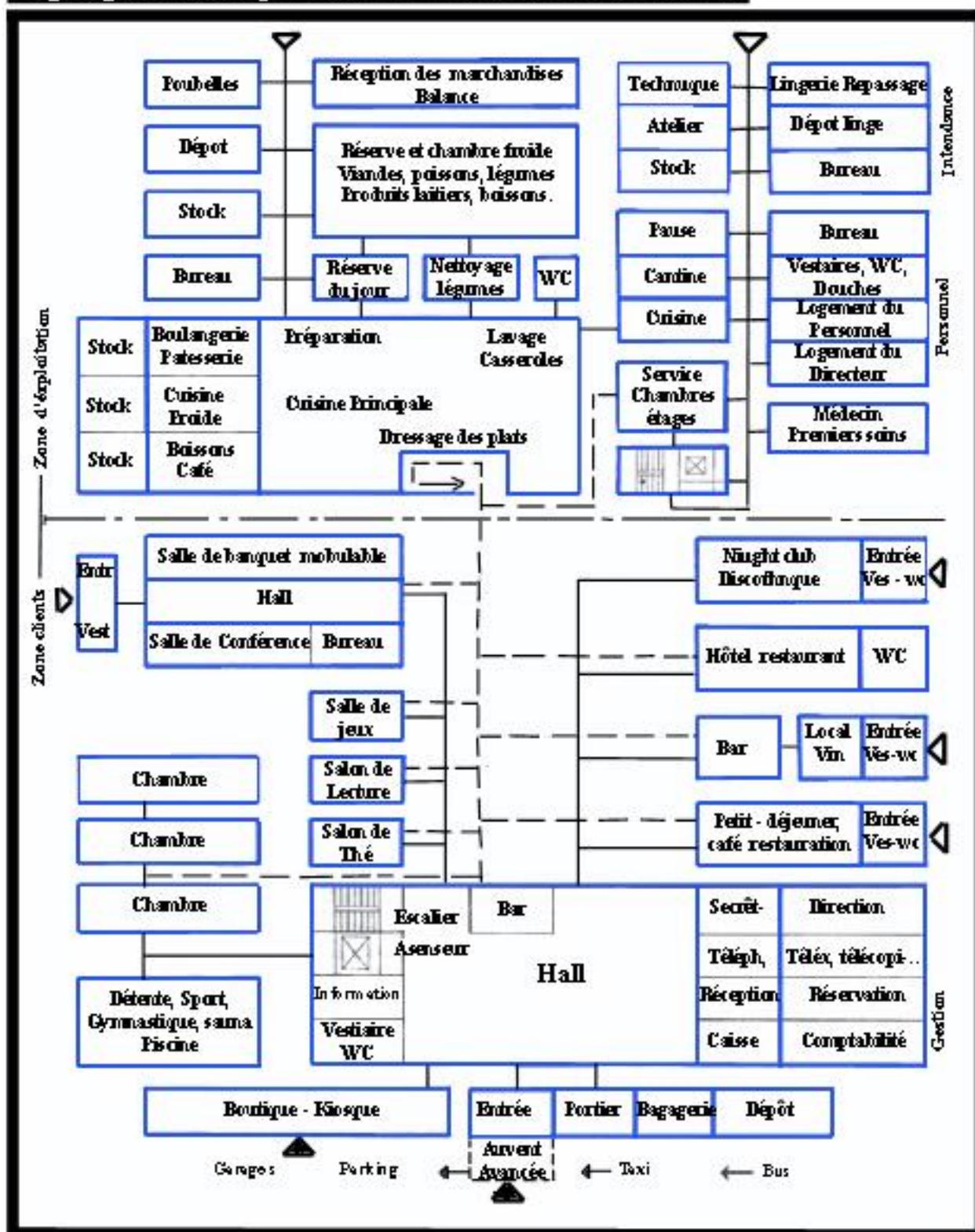
Rubrique	Description et Norme										
➤ <u>Condition Générale</u> :	- Etablissement caractérisé par un ameublement de très bonne qualité, ainsi qu'un bon état d'entretien et un bon accueil de son personnel.										
➤ <u>Nombres de Lits</u> :	- 100 lits au minimum.										
➤ <u>Le Stationnement</u> :	- 1 emplacement pour chaque unité d'hébergement. - 1 seul accès à l'entrée principale ou la surveillance sera facile. - l'accès sera dans les deux sens (va et vient).										
➤ <u>Entrée de la Résidence</u> :	- L'entrée de la clientèle indépendante. - Signalée d'accès facile et éclairée. - Surface : 1m ² /chambre. - Une largeur minimale est égale 0,9 m et une pente inférieure de 5% (pour handicapés).										
➤ <u>Unité d'Hébergement</u> :											
➤ Surfaces Habitables minimales (exclues les salles de bains) :	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Typologie</th> <th style="text-align: center;">m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Unités d'habitation à un lit :</td> <td style="text-align: center;">12</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Unités d'habitation à deux lits :</td> <td style="text-align: center;">18</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Unités d'habitation à trois lits :</td> <td style="text-align: center;">24</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Unités d'habitation à quatre lits :</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> </tbody> </table>	Typologie	m ²	Unités d'habitation à un lit :	12	Unités d'habitation à deux lits :	18	Unités d'habitation à trois lits :	24	Unités d'habitation à quatre lits :	30
Typologie	m ²										
Unités d'habitation à un lit :	12										
Unités d'habitation à deux lits :	18										
Unités d'habitation à trois lits :	24										
Unités d'habitation à quatre lits :	30										
➤ Surface minimum des suites (exclues les salles de bains) :	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Typologie</th> <th style="text-align: center;">m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Suite à un lit :</td> <td style="text-align: center;">16</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Suite à deux lits :</td> <td style="text-align: center;">25</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Suite à trois lits :</td> <td style="text-align: center;">32</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Suite à quatre lits :</td> <td style="text-align: center;">40</td> </tr> </tbody> </table>	Typologie	m ²	Suite à un lit :	16	Suite à deux lits :	25	Suite à trois lits :	32	Suite à quatre lits :	40
Typologie	m ²										
Suite à un lit :	16										
Suite à deux lits :	25										
Suite à trois lits :	32										
Suite à quatre lits :	40										
➤ Surface minimum des suites junior (exclues les salles de bains) :	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Typologie</th> <th style="text-align: center;">m²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Suite junior à un lit :</td> <td style="text-align: center;">12</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Suite junior à deux lits :</td> <td style="text-align: center;">18</td> </tr> </tbody> </table>	Typologie	m ²	Suite junior à un lit :	12	Suite junior à deux lits :	18				
Typologie	m ²										
Suite junior à un lit :	12										
Suite junior à deux lits :	18										
➤ Sanitaire :	- Salle d'eau et WC individuel dans 90% des chambres avec une surface égale 3 m ² .										
➤ Mobilier et équipement :	- Très grande qualité, avec lit individuel 1,2 m² ou grand lit 2,2m² .										
➤ Orientation des chambres :	- Est, Ouest et au Sud, et donnant très souvent sur des places, des parcs ou sur des vues panoramiques.										
➤ Climatisation :	- Chaude et froide.										

CHAPITRE THEORIQUE

<p>➤ <u>Divers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Local d'administration et de réception : ➤ Restaurant : ➤ Salon de thé et cafeterias : ➤ Bar : ➤ Salle des fêtes : ➤ Boutiques : ➤ Toilettes communes : ➤ Ascenseurs : ➤ Service médical : ➤ Local poubelle : ➤ Couloir et passage : ➤ Sport et divertissements : ➤ Climatisation des locaux communs : 	<ul style="list-style-type: none"> - Hall d'accueil avec salon, d'une superficie de 1 m²/client (le minimum exigé est de 20 m²), et comprend ; service de réception et cabine téléphonique. - Un restaurant intègre dans l'hôtel est obligatoire avec une entrée indépendante. - Salon de bon confort. - Facultatif. - Une salle disposant des équipements adéquats. - Des vitrines pour l'exposition des produits de l'artisanat, des cartes et des photographies, des suites touristiques. - WC public séparé entre homme et femme. - A partir du 3^{ème} étage si l'hôtel est construit en hauteur. - Infirmerie. - Pour l'enlèvement quotidien. - Eclairé en permanence avec une largeur minimale est égale 1,50 m. - Jardin, aires de jeux pour enfants, terrains de sports. - La climatisation froide et chaude.
<p>➤ <u>Locaux Personnels</u> :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le code de travail fixe les différentes règles concernant l'implantation des locaux et des équipements pour le personnel (02client/01 emplois) ; vestiaires, sanitaires, douches, réfectoire.
<p>➤ <u>Services</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Service de réception : ➤ Service message : ➤ Service coffre fort : ➤ Service touristique : ➤ Service de petit déjeuner : ➤ Service dans les chambres : ➤ Téléphone : 	<ul style="list-style-type: none"> - Service permanent 24 h/24 h personnel de la direction et de réception parlant la langue arabe, l'anglais et la langue française. - Service permanent. - Pour garder les objet de valeur. - Information sur transport, voyages et divertissement. - Service dans les salles et dans les chambers. - Service permanent. - Dans toutes les chambres et salles communes.

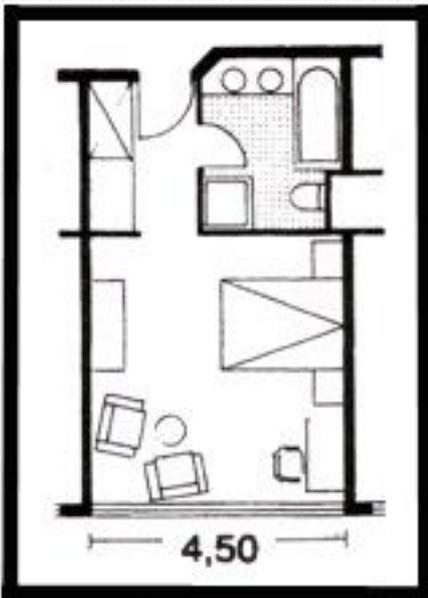
CHAPITRE THEORIQUE

Organigramme des pièces au rez - de - chaussée d'un hôtel

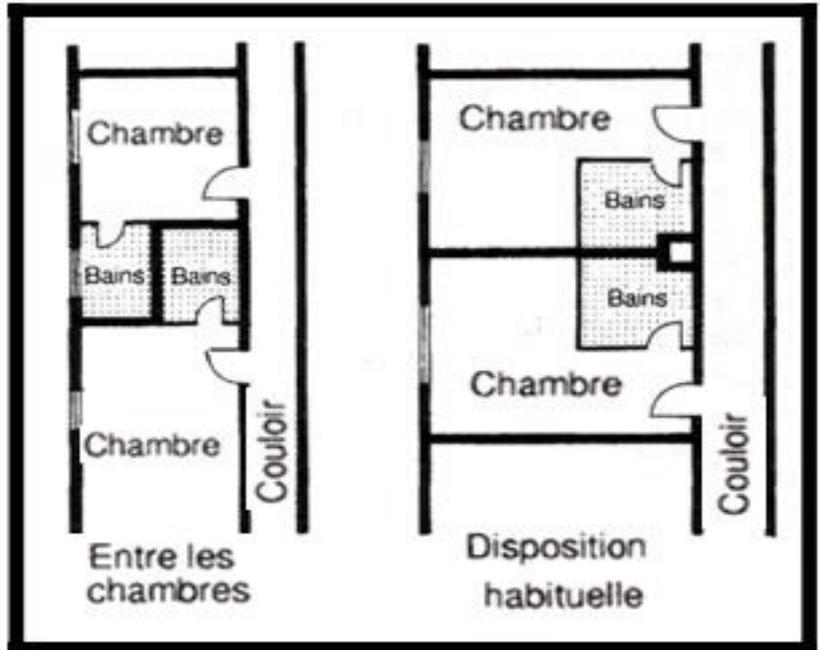


CHAPITRE THEORIQUE

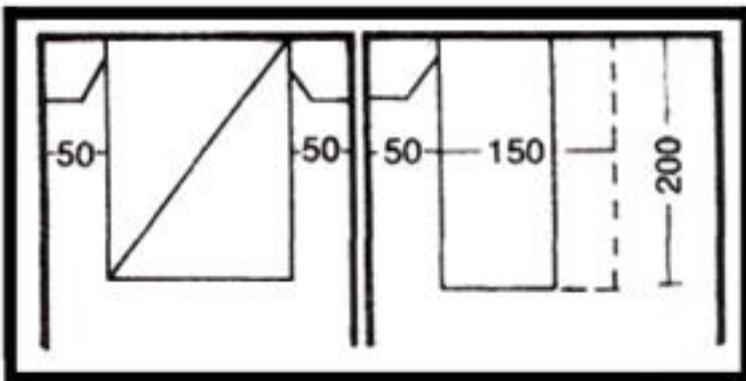
Chambre catégorie confort :



Disposition des salles de Bains :



Distances minimales entre lits d'hôtel :



2-Les conditions requises pour les restaurants et cafétéria :

Rubrique	Description et Norme
<p>➤ <u>Condition Générale :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il est préférable d'éviter; la grande salle, différence de niveau, et séparation visuelle. - Doit avoir en plus l'accès intérieur un accès pour service. - Doit avoir une relation directe avec la cuisine. - La transparence, baies vitrés, vu panoramique. - Doit bénéficie du maximum d'éclairage. - Doit avoir une bonne aération.

CHAPITRE THEORIQUE

<p>➤ <u>Pièces</u> :</p> <p>➤ Salle à Manger :</p> <p>➤ Cuisine :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La salle doit comporter : une entrée et un hall d'accueil disposant 02 places assises. - Surface : 1,5 m²/ couvert. - Doit avoir un emplacement à coté de la salle a mangé, et relié aux locaux de service. - Orientation au Nord-est, Nord-ouest. - Ventilation naturelle (les fenêtres) et ventilation artificielle (ventilateur). - Le surface doit être égale à environ le moitié de la surface de salle à manger. - Orienté de façon à avoir le maximum d'éclairage et de ventilation naturel.
<p>➤ Sanitaire :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La cuisine est formé de, cuisson, préparation, chambre froide, réserve, plonge, vide ordure, vestiaires, soins services. - Orientation Nord-Est. - Pour les clients une installation de grande qualité comprenant; 02 cabines séparés H et F avec 1 toilette / 20 personne. - Pour les personnels ne doit pas communiquer avec la cuisine, et il comprend; 1 vestiaire avec armoire individuelle, 1 salle d'eau avec lavabo, 1 WC pour 10 utilisateurs. - L'aération doit être assurée soit par une gaine d'aération, soit par une baie qui donne sur l'extérieur.
<p>➤ <u>Les Conditions Générales du Cafeteria</u> :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La situation elle est généralement placée à proximité du restaurant. - Elle assure, le service de petit déjeuner, et le service du café après les 02 principaux repas. - Même exigence technique que le restaurant.

CHAPITRE THEORIQUE

Snack - Bar :



Café - Restaurant :

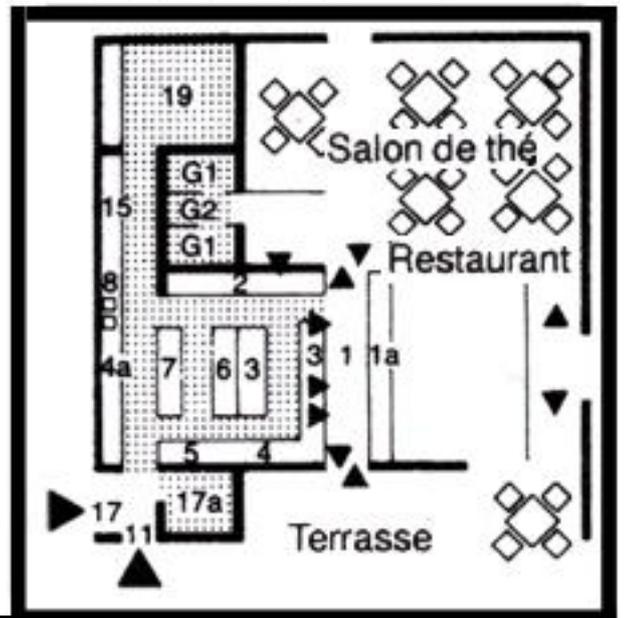
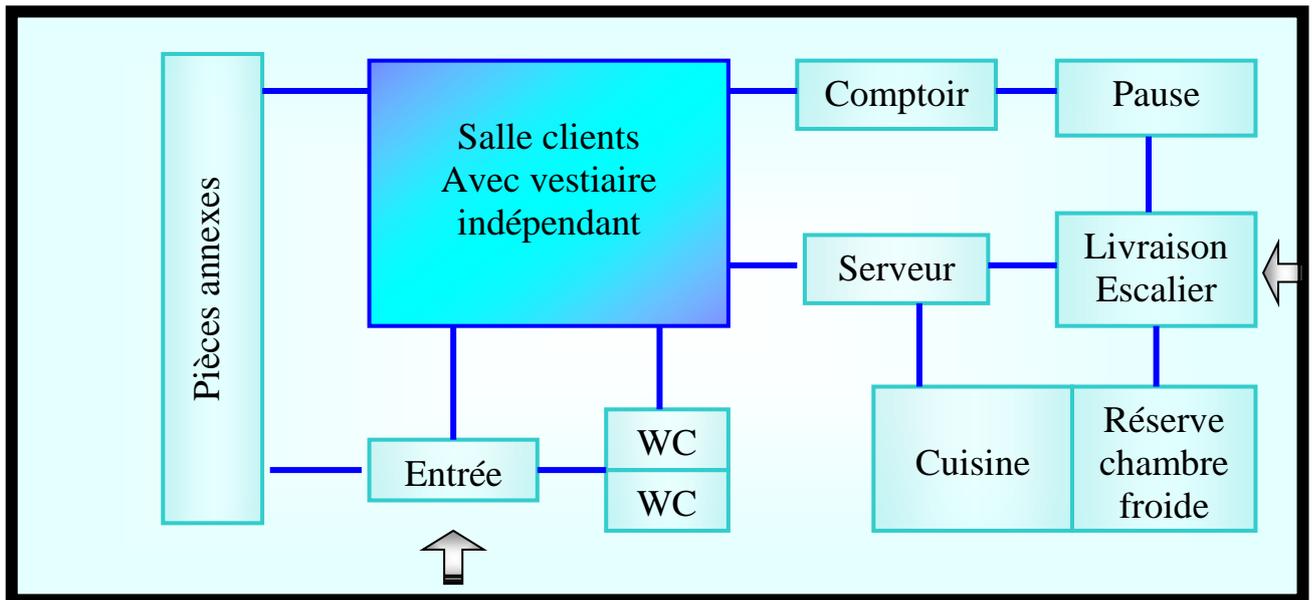
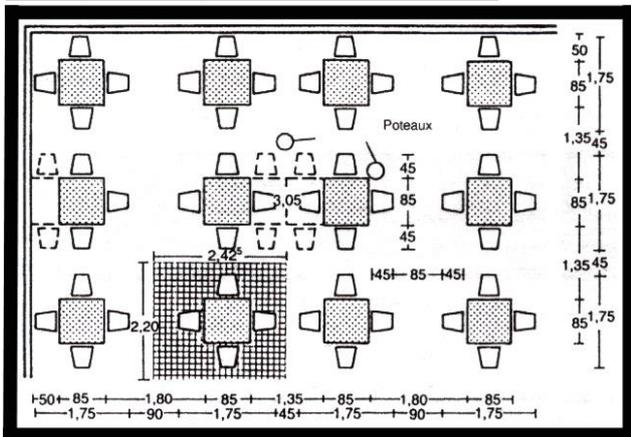


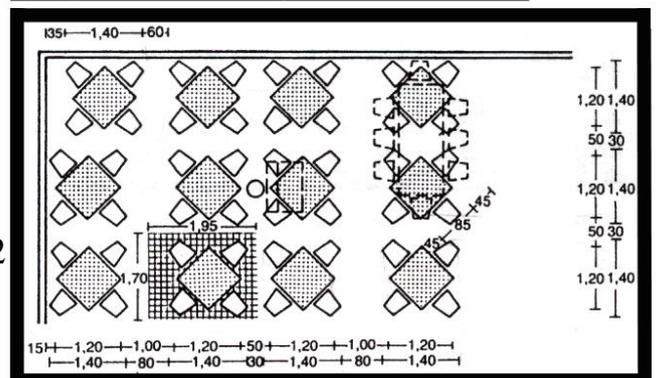
Schéma de Fonctionnement d'un petit Restaurant :



Réparation parallèle des tables :

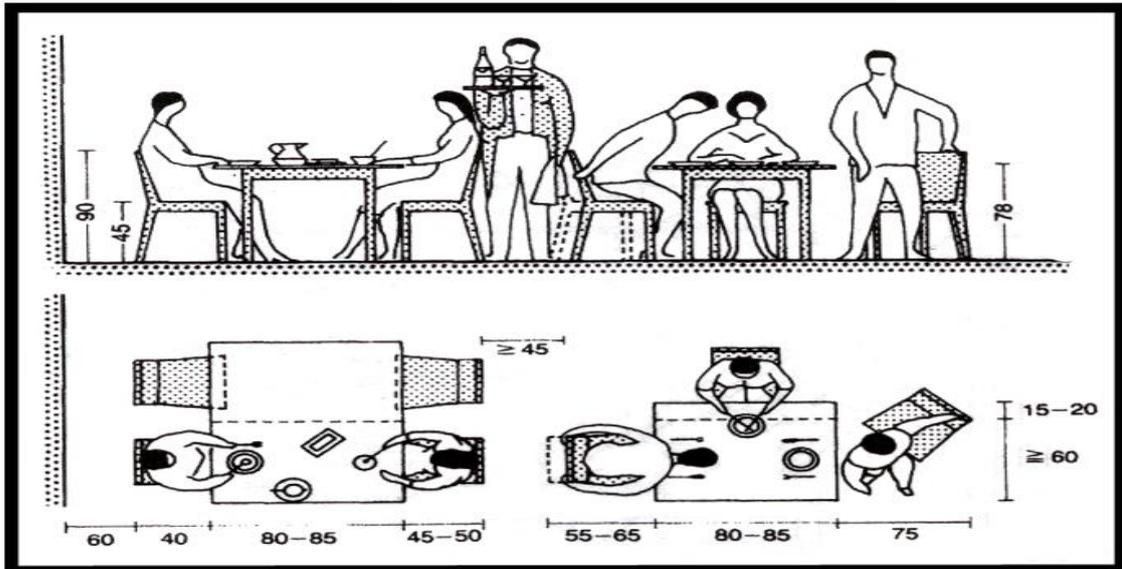


Réparation en diagonale des tables :



CHAPITRE THEORIQUE

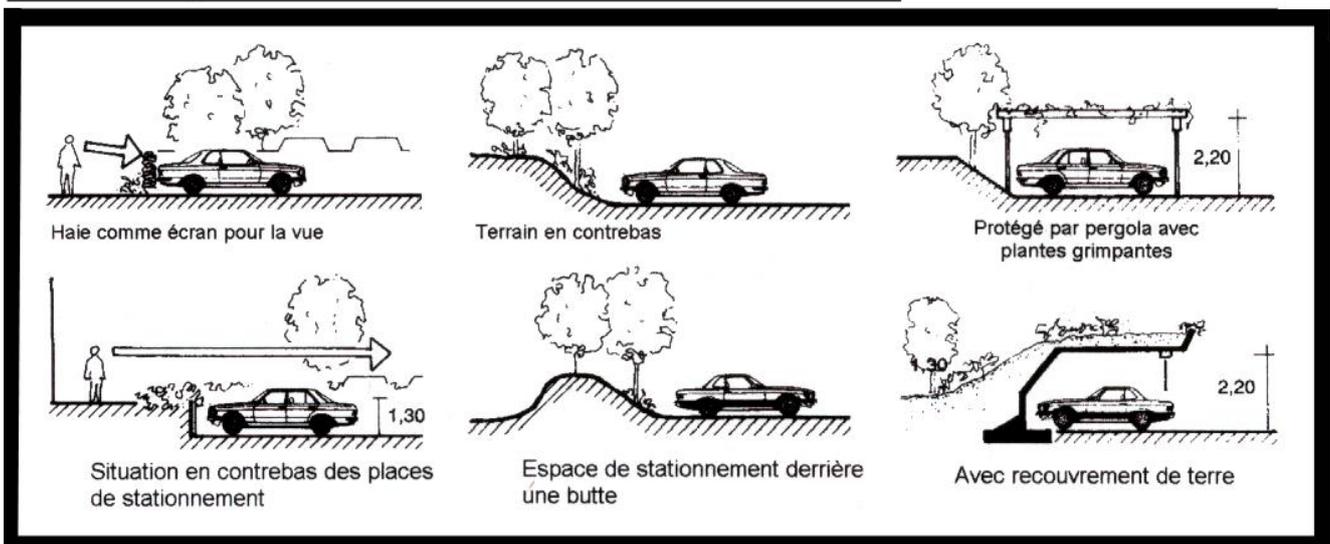
Place nécessaire pour service et clients :



3-Les conditions requises pour parkings :

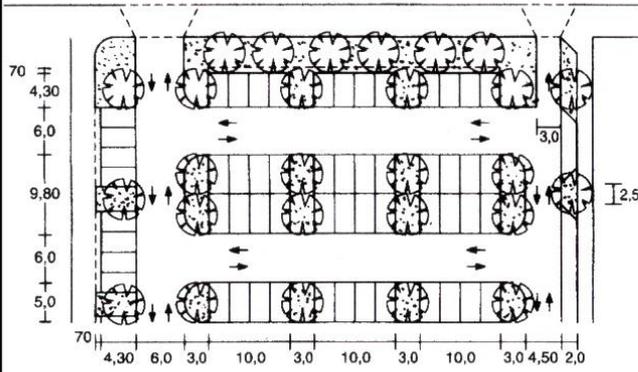
Rubrique	Description et Norme
<p>➤ <u>Condition Générale :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour la sécurité du véhicule, il faut prendre en considération la choix de l'emplacement des aires de stationnement sont; un emplacement semi entré, emplacement avec plantes (un écran de végétation), emplacement en contre bas, et un emplacement avec butte de terre. - Pour diminuer le bruit il est de préférable d'implanter les aires de stationnement dans la verdure.

L'emplacement des aires de stationnement :

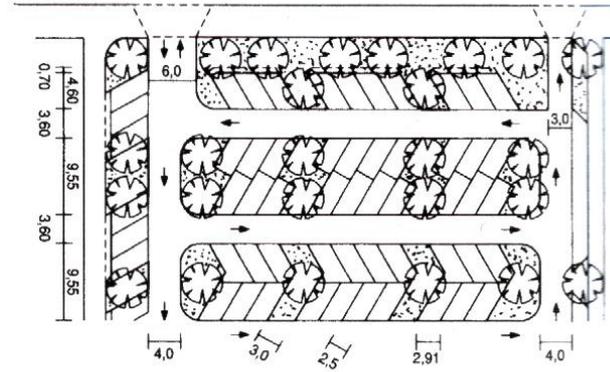


CHAPITRE THEORIQUE

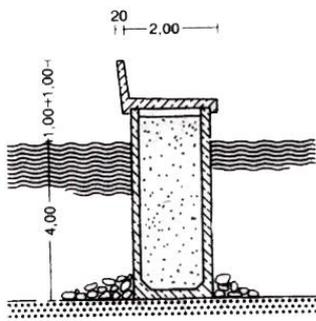
EXEMPLES DE PARKINGS :



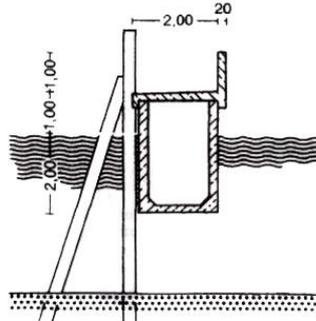
Exemple de parking pour voitures particulières



Variante de parking pour voitures particulières

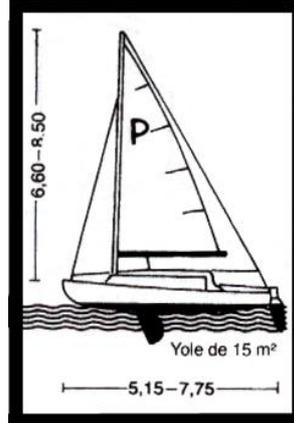


Caisson en éléments préfabriqués de béton armé avec remplissage de sable.



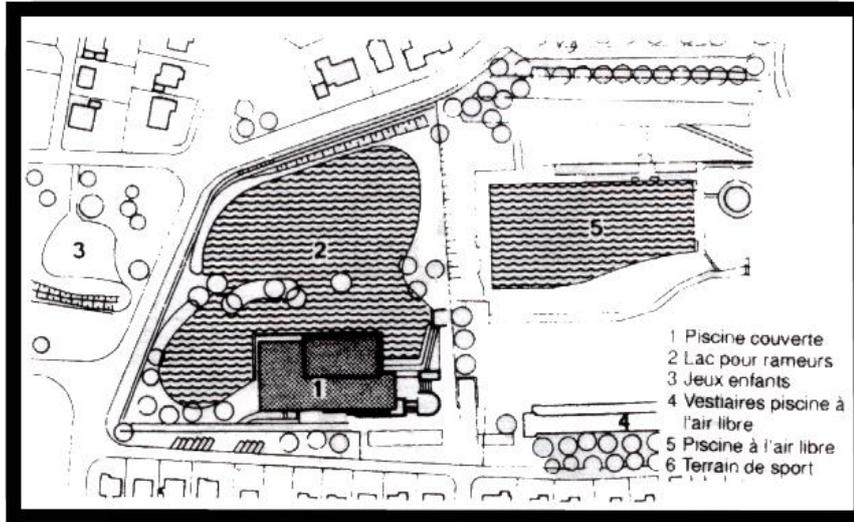
Ponton flottant, en éléments préfabriqués de béton armé.

Type de bateau :



4-Les conditions requises pour une piscine en plein air

Piscine couverte et à l'air libre :

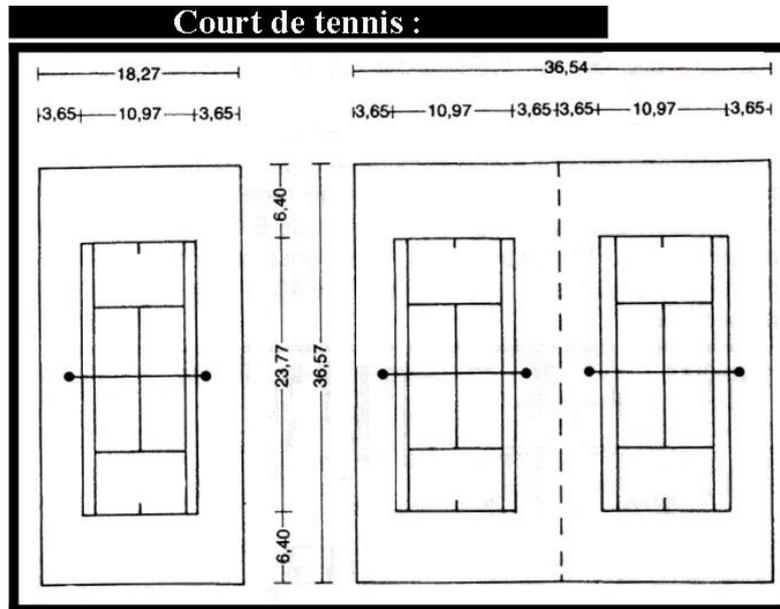


Rubrique	Description et Norme
<p>► <u>Condition Générale :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - La piscine contient essentiellement, les moyens de recyclage de filtration d'eau et chauffage est la ventilation, la régulation, les sécurités, les protections. - En générale un bâtiment annexe abrite les vestiaires les sanitaires et les installations techniques. - l'accès à la piscine à l'aire libre se fait le hall d'entrée de la piscine couverte. - le besoin en surface d'eau par habitant est de 0,15 m², et est de 0,05 m² dans une zone d'attraction à haute densité. - Surface de terrain, 8 – 16 m² par mètre carré de surface d'eau prévue. - Parking, 1 place pour voiture et 2 places pour vélos 200 – 300 m² de terrain. - Locaux pour le personnel, jusqu'à 2 000 m² de surface d'eau 10 m².

5-Les conditions requises pour les aires de sports et jeux :

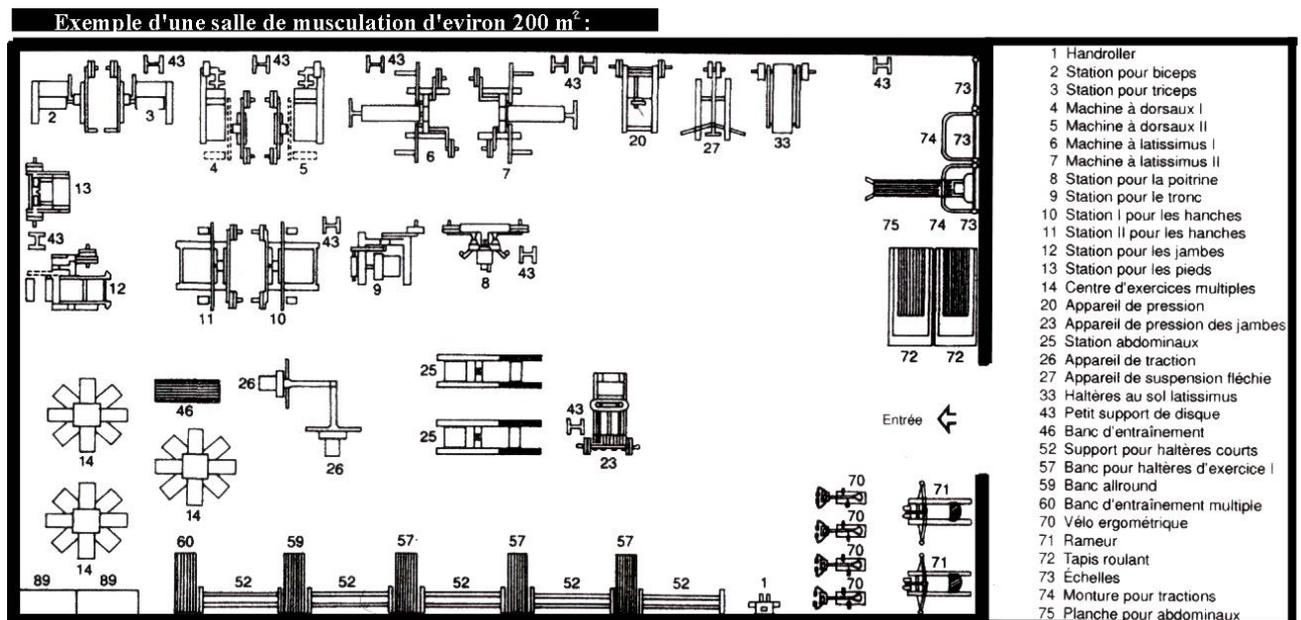
5-1-Aire de jeux pour adultes :

➤ Installations de tennis :



Le terrain orienté si possible au Nord-Sud.

➤ Salle de gymnastique et de musculation :



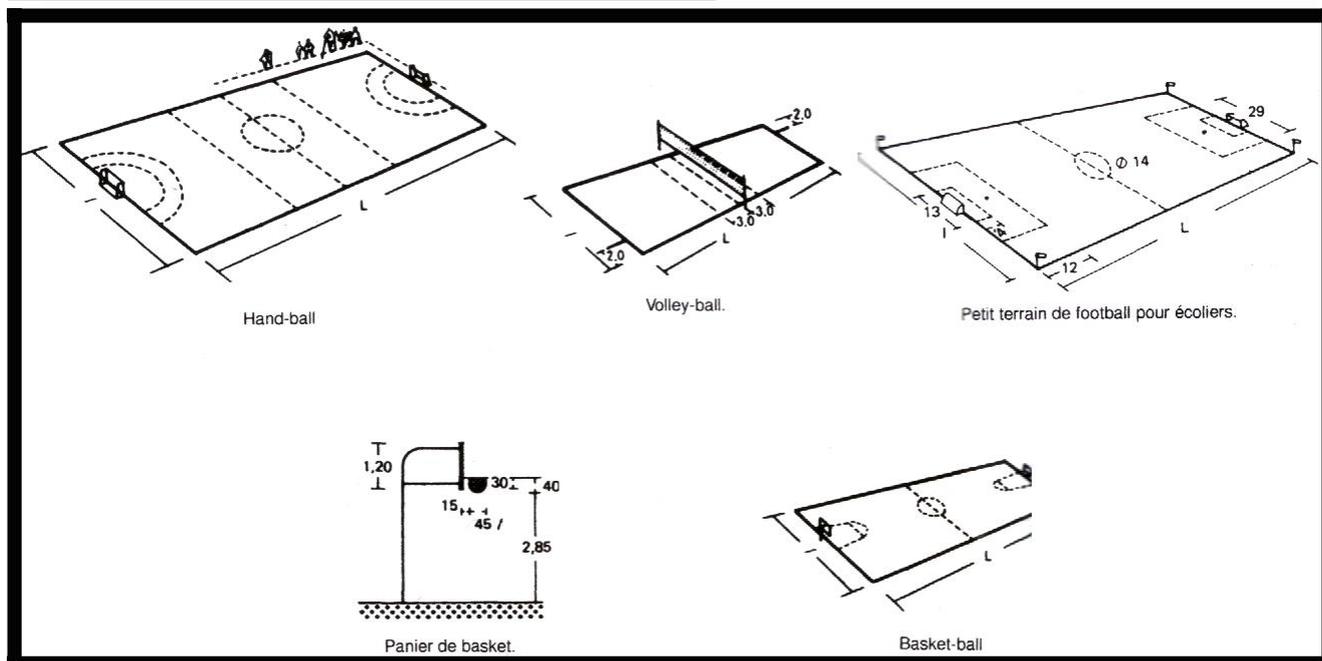
CHAPITRE THEORIQUE

Les plus petites unités de 40M² convient pour 12 personnes

➤ Terrains de sport :

Dimensions des terrains (m)		
Jeu	Réglementaire	
	L (long)	l (long)
1- petit terrain de football pour écoliers ou en salle.	44	22
2- Hand-ball.	44	22
3- football.	105	70
4- volley-ball.	18	09
5- Basket-ball.	26	14

TERRAINS DE SPORT :

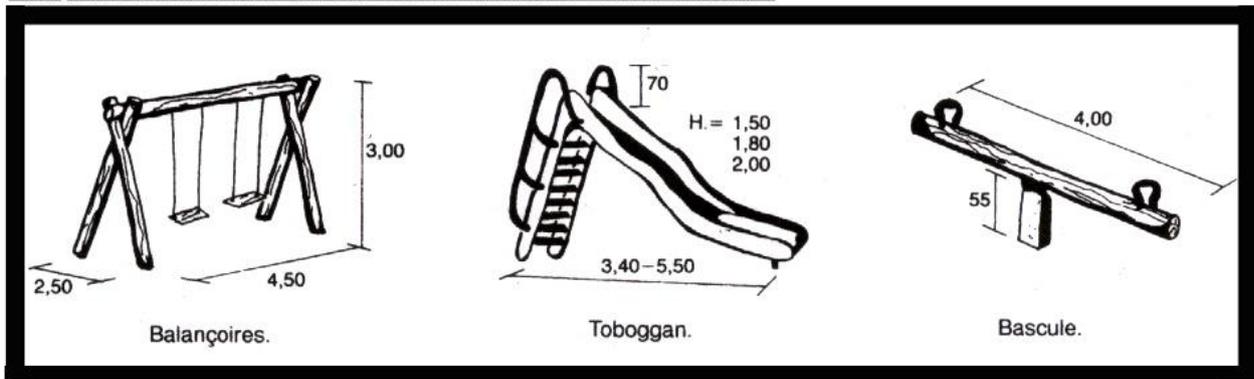


5-2-Aire de jeux pour les enfants :

Il existe des obligations d'aménagement pour les immeubles dans certaines conditions, selon les normes, **5 m²** de surface de jeux par unité d'habitation, taille minimale d'un terrain de jeux est **40 m²**.

Les surfaces de jeu libres situées face à des rues, parkings, Et autre source de danger, doivent comporter des barrières d'au moins **1 m** de hauteur (buissons épais, grillages et similaire).

EQUIPEMENTS POUR LES AIRES DE JEUX :



Introduction générale

Le terme ÉCOLOGIE a été inventé au XIXe siècle (1866) par un biologiste allemand Ernst Haeckel.

Le mot écologie est d'origine grecs *oikos* signifie la maison ou le milieu de vie, et *logos* signifie la science.

L'écologie apporte les connaissances nécessaires pour cerner les problèmes environnementaux, les comprendre et les résoudre

1. Définitions

1.1. C'est quoi l'écologie?

L'écologie est une Science qui étudie la distribution et l'abondance des organismes, les interactions de ceux-ci avec leur milieu biotique et abiotique et les conséquences de toutes ces interactions.

Écologie: science qui relève de multiples disciplines issues des sciences naturelles : agronomie, climatologie, pédologie, physiologie, phytosociologie et phytoécologie, zoo écologie, génétique, éthologie, évolution

Écologie: << Science qui étudie la relation entre les organismes et entre les organismes et leur milieu physicochimique >> LV 335, Introduction, Barot

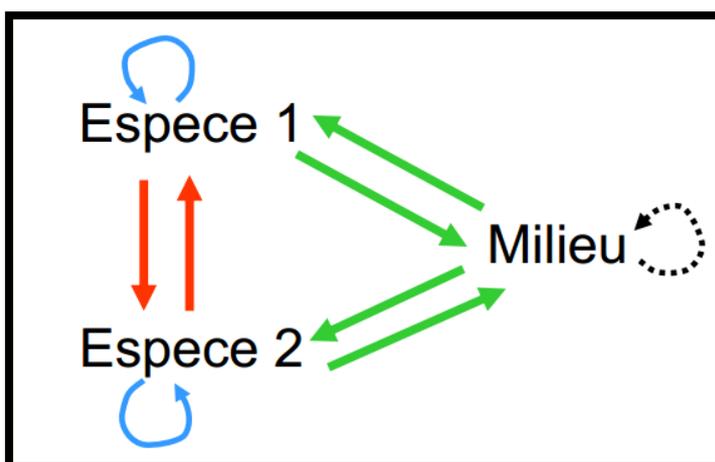


Figure 1 : Interaction entre les espaces et son milieu

Source : introduction à l'écologie
IRD, UMR Bioemco S.

Barot <http://millsonia.free.fr/>

L'écosystème : En écologie, un écosystème désigne l'ensemble formé par une association ou communauté d'être vivants (ou biocénose) et son environnement géologique, pédologique et

CHAPITRE THEORIQUE

atmosphérique (le biotope). Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'interdépendances permettant le maintien et le développement de la vie. Un écosystème est l'interaction entre les facteurs biotiques et abiotiques.

Biocénose : En écologie, une biocénose désigne l'ensemble des êtres vivants coexistant dans un espace défini

- **Le biotope :** Portion de l'espace ou l'ensemble du facteur physique et chimique de l'environnement reste sensiblement constant ou suit. Des variations périodiques.

2) Bref historique :

→ Le mot "écologie" a été inventé en 1866 par Ernst Haeckel (1834-1919, Biologiste Allemand)

→ Vient du Grec "oikos" = demeure = milieu

"La science de l'économie, des habitudes, du mode de vie, des rapports vitaux externes des Organismes"

→ Le mot "biologie" a été inventé à la fin du XVIII^{ème} par Jean-Baptiste de Lamarck (1744-1829, Naturaliste Français)

Une science jeune

→ Première société d'écologie: British Ecological Society fondée en 1913

→ L'écologie moderne s'est développée, après la Seconde guerre mondiale (Margalef, frères Odum, May, Mc Arthur)

→ La chimie, la physique, les mathématiques se sont développées depuis le Moyen-Âge

→ Mais l'écologie reprend toute la tradition naturaliste

→ Une science encore en train de se structurer, de chercher sa reconnaissance

LV 335, Introduction, Barot

3)- Architecture écologique :

Introduction :

« La conception architecturale bioclimatique s'inscrit dans la problématique contemporaine, liée à l'aménagement harmonieux du territoire et à la préservation du milieu naturel. Cette démarche, partie prenante du développement durable, optimise le confort des habitants, réduit les risques pour leur santé et minimise l'impact du bâti sur l'environnement. »

Alain Liébard et André De Herde

CHAPITRE THEORIQUE

a- définitions :

L'architecture écologique, encore appelée "architecture solaire", "bioclimatique" ou "durable", se préoccupe des paramètres qui conditionnent le bien être de l'habitant, mais celui-ci doit apprendre à vivre en symbiose avec son environnement, au rythme des jours et saison, il doit s'y intégrer et le respecter.

Il existe de multiples facettes de l'architecture écologique, (qui se diffèrent mais qui se confondent), certaines s'intéressant surtout à la technologie, la gestion, ou d'autres privilégient la santé de l'homme, ou encore d'autres, plaçant le respect de la nature au centre de leurs préoccupations. Mais le tout représente une architecture pensée et responsable.

On définit quelque uns :

Architecture durable : vue comme façon de bâtir selon des principes durables, ayant l'objectif d'instaurer un rapport équilibré entre l'environnement et la construction.

Architecture bioclimatique : est l'ensemble de solutions conceptuelles qui permettent de garantir, au sein d'un édifice, le maintien du confort ambiant, c'est-à-dire remplir les conditions de contrôle du microclimat interne des édifices et de l'éclairage naturel, en provenant de sources conventionnelles au minimum.

Architecture solaire : l'art de construire en harmonie avec le climat, suivant les heures de la journée et les saisons. Elle est tout simplement une architecture plus confortable et plus conviviale pour les habitants.

Architecture douce : l'architecture douce fait d'ailleurs souvent appel à l'énergie douce dont elle reprend certains thèmes : récupération de matériaux, lutte contre le gaspillage. Mais son principe de base réside dans la modification du rapport entre le producteur et l'utilisateur, qui sont souvent une seule et même personne.

b-Objectifs de l'Architecture Ecologique :

L'Architecture Ecologique propose des alternatives pour :

- adapter l'architecture urbaine à la croissance démographique.
- mieux gérer l'extension incontrôlable des villes et de leurs périphéries qui s'était faite au détriment des espaces naturels.
- favoriser les économies d'énergies rendues indispensables par les crises pétrolières et les déficits en eau.

CHAPITRE THEORIQUE

- participer à la lutte contre les pollutions de tous ordres.
- restaurer et réhabiliter les friches industrielles ou les sites naturels endommagés.
 - contribuer au développement durable en privilégiant les matériaux, les modes de production et les savoir-faire traditionnels et locaux.
 - respecter les normes environnementales en vigueur (HQE) voire contribué à leur définition
 - créer des espaces de vie harmonieux, esthétiques et confortables qui réconcilient l’homme avec son habitat.

C- Les lignes directrices de l’Architecture Ecologique :

C.1-l’axe environnemental :

Le choix des matériaux :

Le choix de matériaux de construction doit se faire en fonction d'un certain nombre de critères : ses objectifs, sa meilleure adaptation, ses besoins, sa destination, ses ressources, la toxicité de sa fabrication et de ses émissions, sa résistance au feu, à l'humidité, l'énergie nécessaire à sa production et à son transport, ses qualités mécaniques, sa facilité de pose, sa durée de vie, sa possibilité de recyclage...

Les énergies renouvelables :

1 -énergie éolienne :

Le principe de fonctionnement de l'énergie éolienne est relativement simple: le vent fait tourner les pales, qui elles font tourner le générateur.

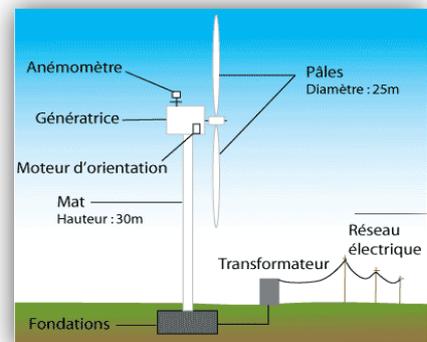


Figure 2 : les composantes de l'éolien

Source : l'architecture écologique .LEROY
Arnault, licence 3 génie civil

2-énergie solaire :

-le solaire photovoltaïque :

CHAPITRE THEORIQUE

L'énergie solaire est une ressource inépuisable que nous pouvons exploiter pour produire de l'électricité..

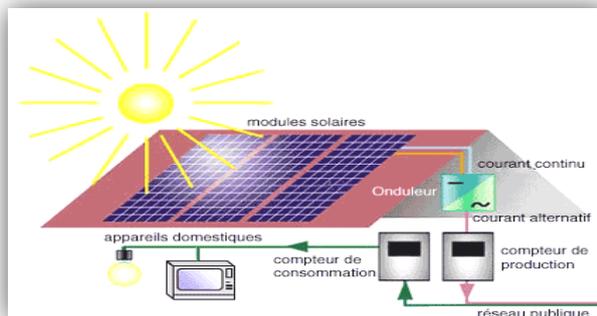


Figure 3 : Principe de fonctionnement d'un panneau photovoltaïque

Source : l'architecture écologique .LEROY Arnault,licence 3 génie civil

La production d'électricité photovoltaïque est liée à :

- l'ensoleillement du lieu de votre installation (des bâtiments ou des arbres à proximité de votre toit peuvent faire de l'ombre et gêner la production des panneaux photovoltaïques).
- l'orientation de votre maison (la production sera optimale à partir d'une toiture ou d'une installation orientée plein sud).
- l'angle au soleil des panneaux (donc l'inclinaison de votre toiture).



Figure 4 : Principe de fonctionnement d'un panneau solaire

Source wikipedia

-le solaire thermique :

CHAPITRE THEORIQUE

L'énergie solaire thermique, est une technique utilisée pour produire de l'eau chaude sanitaire ou du chauffage pour une habitation, à l'aide des capteurs solaires dits " haute température "

3-énergie des végétaux :

L'énergie des végétaux est aussi appelée biomasse. Pour certains spécialistes, la biomasse inclut aussi la transformation des déchets en énergie. La biomasse est une énergie renouvelable : les plantes .

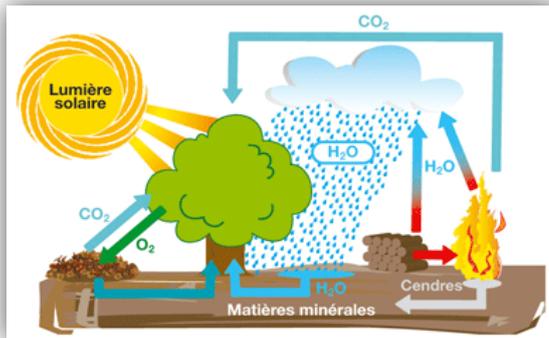


Figure 5 : le principe de la biomasse

Source wikipedia

Les arbres permettent d'améliorer l'environnement urbain et la qualité de vie des citoyens :

- Améliorer la qualité de l'air
- Diminuer la concentration des polluants
- Maintenir les ressources en eau

Contribuer à la diminution des dépenses énergétiques.

Maintenir une biodiversité urbaine

4-La géothermie :

Cette énergie utilise la chaleur du sous-sol. Avec une température moyenne ou faible, on chauffe des locaux, alors qu'une température élevée permet de produire de l'électricité par vapeur interposée.



Figure 6: la géométrie dans une maison à faible énergie

Source : l'architecture écologique .LEROY Arnault,licence 3 génie

C2-L'axe architectural :

CHAPITRE THEORIQUE

L'architecture écologique cherche toujours à englober, esthétique, surfaces déprédatives minimales.

✚ Détermination de la forme optimale :

La compacité est généralement une règle en architecture bioclimatique car elle permet de limiter les surfaces déprédatives soumises à un éclairage solaire important.

✚ L'implantation :

L'implantation judicieuse d'un édifice est la tâche la plus importante de l'architecture .elle détermine l'éclairage, les apports solaires, les déperditions, les possibilités d'aération, etc...,



Figure 7: L'implantation en fonction du relief, des vents locaux

Source wikipedia

✚ L'orientation :

L'orientation d'un édifice répond à sa destination : les besoins en lumière naturelle, l'intérêt d'utiliser le rayonnement solaire pour chauffer le bâtiment ou, au contraire.

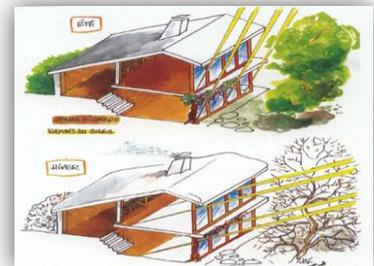
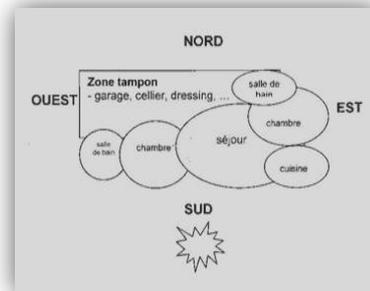
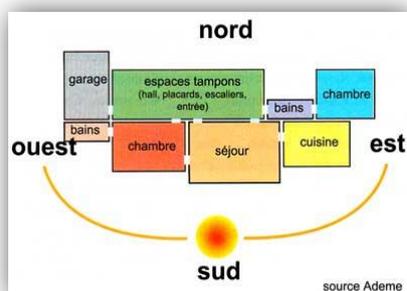


Figure 8 : l'effet de l'orientation sur l'ensoleillement

Source wikipedia

✚ Le zoning climatique :

L'objectif du zoning climatique est de disposer les espaces en fonction des énergies ambiantes et garantes et en fonction des contraintes exercées par l'environnement sur l'édifice.



Figures 9,10 : le zoning climatique pour une maison

Source wikipedia

✚ Les ouvertures :

Les ouvertures, et les fenêtres qui s'y nichent, jouent un rôle important dans les relations du bâtiment et de l'occupant avec son environnement. En effet, les échanges de chaleur, les déperditions thermiques et les apports de chaleur ainsi que les apports solaires proviennent principalement des ouvertures.

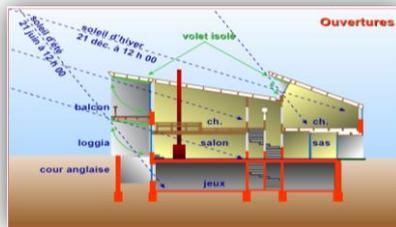


Figure 11 : l'importance des apports de lumière naturelle et des gains solaires

Source wikipedia

✚ Les masques de protection solaire :

On appelle protection solaire tout corps empêchant le rayonnement solaire d'atteindre une surface qu'on souhaite ne pas voir ensoleillée. Les protections solaires ont pour but de :

- Réduire les surchauffes dues au rayonnement solaire.
- Améliorer l'isolation en augmentant le pouvoir isolant des fenêtres.
- Contrôler l'éblouissement.

C3-L'axe gestionnaire :

C3.1. Gestion de l'eau :

1- L'eau est une ressource naturelle essentielle à la vie.

2-Recycler et dépolluer :

2-1 Diminuer la difficulté du traitement des eaux usées :

2-2 Trier pour mieux traiter

- Eau pluviale : Désigne l'eau issue des précipitations.
- Eau blanche : Désigne l'eau résiduaire de papèterie contenant des fibres
- Eau grise : désigne l'eau résiduaire savonneuse.
- Eaux noires ou Eaux vannes : les eaux usées provenant des toilettes et devant subir des traitements plus intensifs.

2.3. Recyclage en lui-même :

- 2-3-1. Épuration collective :
- 2-3-2.Épuration individuelle :



Figures 12 : Récupération de l'eau de pluie

Source wikipedia

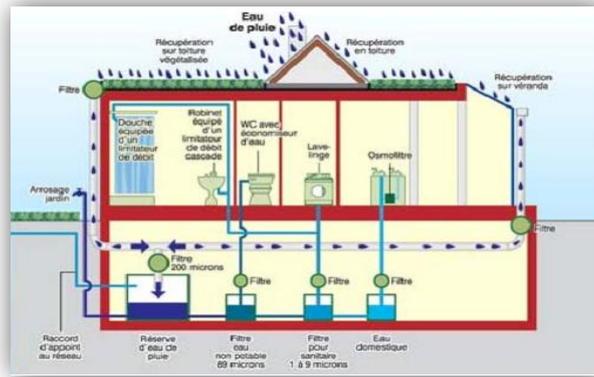
❖ **Traitement de l'eau par gazéification :**

En la chauffant, grâce à l'énergie solaire ou autre énergie, l'eau liquide passe à l'état gazeux.

❖ **La gestion de l'eau de pluie :**

Avec l'imperméabilisation de certains sols et l'expansion des zones urbaines, l'eau de pluie ruisselle abondamment et peut provoquer des inondations quand elle ne s'infiltré pas assez rapidement dans la terre.

CHAPITRE THEORIQUE



Figures 13: Récupération de l'eau de pluie

C3.2. La Gestion Globale des Déchets :

La gestion des déchets demande un ensemble d'opérations et d'outils mis en œuvre localement pour prévenir, réduire, et éliminer les déchets que nous produisons au quotidien dans nos maisons, au travail.

4) Les impacts du tourisme sur l'écologie :

Le tourisme peut avoir des impacts à la fois positive et négative, le tableau ci-dessous illustre ces impacts

Impacts positives	Impacts négatives
<ul style="list-style-type: none"> • Donner une valeur économique tangible aux ressources naturelles et culturelles, ce qui peut se traduire par des revenus directs (dépenses des visiteurs) pour leur conservation et par un soutien accru des communautés locales à la conservation ; - Etre un facteur de compréhension interculturelle et de paix. - Etre une source d'opportunités pour développer les entreprises et pour création des emplois, ainsi que de stimulation les investissements et de soutien aux services locaux, même dans les communautés relativement isolées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etre une source de la pollution locale et globale ; - Etre une source de revenus vulnérable et instable, car souvent très sensible aux modifications, perçues ou réelles, de l'état environnemental et social des destinations.; - mettre une pression énorme sur les communautés d'accueil, provoquant la désorganisation des sociétés traditionnelles ; - Mettre une pression directe sur les écosystèmes fragiles, provoquant la dégradation de l'environnement physique et perturbant la faune et la flore sauvages ; - Exploitation considérable de ressources rares, principalement le sol et l'eau ;

Tableau (I -1) : les impacts du tourisme sur le développement durable, source : (PNUE et OMT, 2006)

5) Les différentes Architecture écologique :

Quand on parle d'écologie en architecture, plusieurs termes, notions et thèmes peuvent être évoqués. Parmi eux nous avons sélectionnés :

Ecologique /Bioclimatique/Durable /Bâtiment à énergie positive /Bâtiment autonome /Bâtiment à basse consommation (BBC) /Eco construction /Eco-habitat / Habita passif

6) Durable ou architecture écologique:

est un mode conception et de réalisation ayant pour préoccupation de concevoir une architecture respectueuse de l'environnement et de l'écologie.

7) La relation entre le tourisme et l'architecture écologique :

Il y a une relation spéciale entre le tourisme et le développement durable du fait que, dans ce secteur, c'est le consommateur (le touriste) qui se déplace jusqu'au producteur et au produit. Cela induit trois caractéristiques importantes et uniques de la relation entre le tourisme et le développement durable :

L'interaction :

La sensibilisation:

La dépendance :.

(PNUE et OMT, 2006)

Conclusion :

Cette partie touche l'architecture écologique et déterminer tout ce qui le concerne pour bien le comprendre, toutes les définitions et ces exemples démontrent que l'écologie est peut être le chemin qui amener vers un développement durable

Le tourisme écologique a été crée pour arriver à concilier l'essor de cette activité avec le Maintien des ressources naturelles dont il dépend.

De nombreux pays essaient de développer leur secteur touristique dans le cadre du développement écologique , parmi eux l'Algérie par sa stratégie de développement du tourisme à

l'horizon 2025

i

Introduction à l'écologie IRD ,UMR Bioemco S . Barot <http://millsonia.free.fr>

Source : l'architecture écologique .LEROY Arnault,licence 3 génie civil

<http://www.unice.fr/coquillard>

cours de master

Conclusion générale

Ce travail de recherche nous a permis de construire un état de savoir sur le tourisme écologique. Dans le premier chapitre, on a montré l'impact du tourisme sur le chemin de l'écologie. Ensuite on a défini le tourisme écologique, son origine, ses formes, ses principes, ses objectifs,....ect. On a conclu que Le tourisme écologique est le prolongement du concept du développement écologique adapté au tourisme.

Cependant, la construction des stratégies de tourisme durable sur le terrain nécessite plusieurs outils et instruments.

CHAPITRE

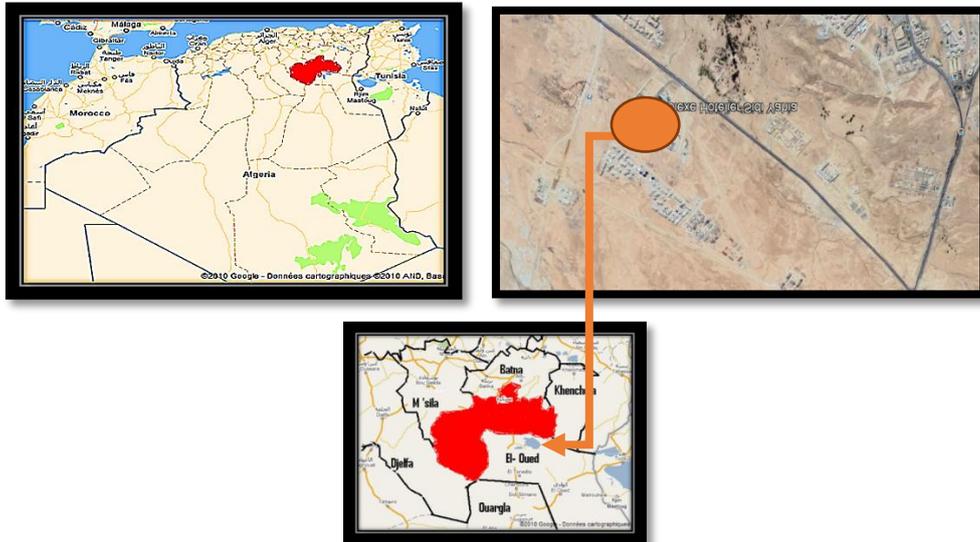
ANNALYTIQUE

CHAPITRE ANALYTIQUE

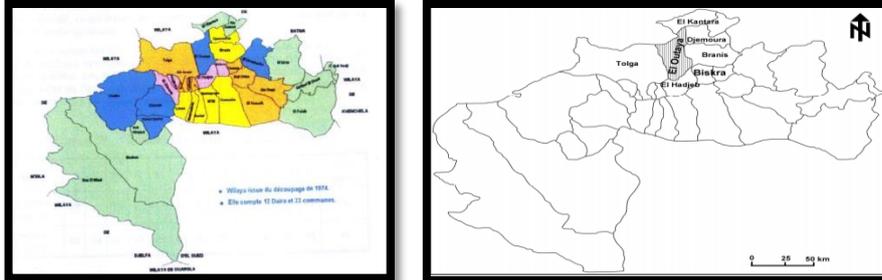
Analyse de site

Introduction :

La ville de Biskra est située dans une oasis fertile au sud-ouest du massif de l'Aurès. Biskra est un centre de commerce pour les nomades de la région. La culture des fruits (dattes, olives, abricots et grenades) représente une activité dominante. Son climat doux en a fait une station thermale populaire. Biskra se situe au sud-est de l'Algérie, à une latitude de 34° 48' Nord et une longitude de 5° 44' Est. Elle s'élève à une altitude de 81 mètres.



Les limites administratives :

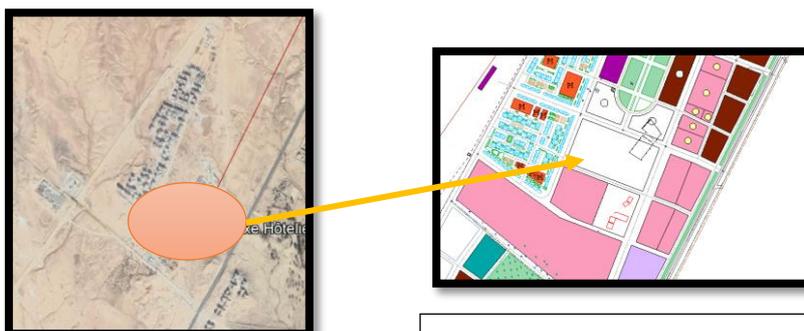


3.3 Réseaux hydrographique

D'après Hannachi et Bekkari (1994), la région de Biskra est drainée par une série d'Oueds dont les plus importants sont : Oued Djedi, Oued Biskra, Oued El-Arab et Oued El-Abiod.

Localisation de la wilaya de Biskra 2005

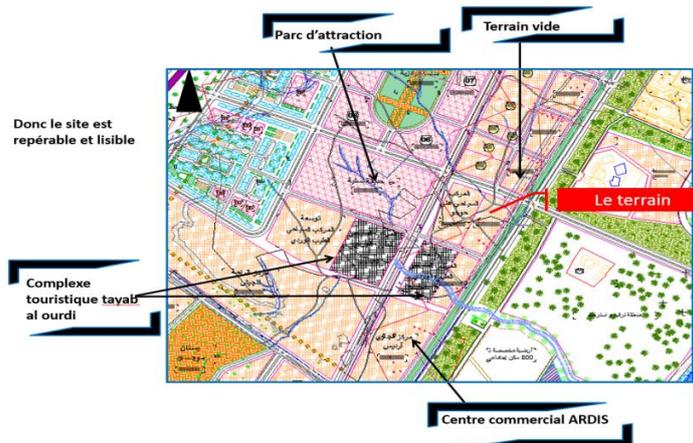
Situation :



Le terrain se situe à la zone d'expansion touristique

CHAPITRE ANALYTIQUE

Le repérage :



La couleur et texture



Analyse physique:

Le contexte visuel :



CHAPITRE ANALYTIQUE

Analyse biophysique:

Les contraintes du site:

- Le terrain est limité par un terrain vide ce qui casse la façade urbaine et nous délimite au cours de conception (un manque de continuité).
- Le site est gênée par le bruit des véhicules de la route ce qui nécessite une bonne isolation acoustique.
- La façade principale s'oriente vers le sud et ce qui nécessite aussi un traitement particulier.

La potentialité du site:

- Sa situation face à une route nationale
- Cette zone est située à la périphérie de la ville sur la RN qui relie les villes vers le sud

Le terrain occupe une bonne position, et accueil un nombre très important de touristes.

La situation du terrain le long de la zone de développement lui donne des avantages économiques.

TABLE CLIMATIQUE BISKRA

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Température moyenne (°C)	10,9	12,8	16,3	20,3	25,2	30,4	33,6	32,9	28,4	22,2	16,1	12
Température minimale moyenne (°C)	5,8	7,6	10,2	13,9	18,2	23,7	26,6	26,4	22,6	16,4	11	7
Température maximale (°C)	16,1	18	22,4	26,6	32,2	37,2	40,6	39,5	34,4	28	21,3	17
Température moyenne (°F)	51,6	55,0	61,3	68,5	77,4	86,7	92,5	91,2	83,1	72,0	61,0	53,6
Température minimale moyenne (°F)	42,4	45,7	50,4	56,9	64,8	74,7	79,9	79,5	72,6	61,5	51,8	44,6
Température maximale (°F)	61,0	64,4	72,3	80,2	90,0	99,0	105,1	103,5	93,9	82,4	70,3	62,6
Précipitations (mm)	14	10	15	11	13	6	2	5	18	17	19	11

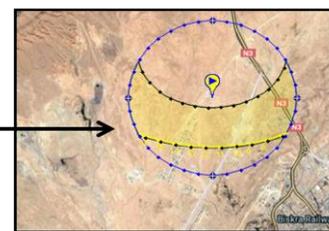
Période (1995-2008). (Station météorologique de Biskra).

La variation des précipitations entre le mois le plus sec et le mois le plus humide est de 17 mm. Sur l'année, la température varie de 22.7 °C. Avec une température moyenne de 33.6 °C, le mois de Juillet est le plus chaud de l'année. Avec une température moyenne de 10.9 °C, le mois de Janvier est le plus froid de l'année. La variation des précipitations entre le mois le plus sec et le mois le plus humide est de 17 mm. Sur l'année, la température varie de 22.7 °C.

Le climat :

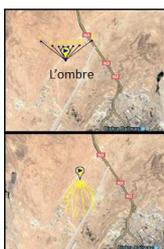
A L'ensoleillement

position du soleil	Elevation	Azimuth	latitudes	longitudes
02/12/2017 14:18 GMTD	20.09°	222.12°	34.865211° N	5.6933259° E
crépuscule	Sunrise	Sunset	Azimuth Sunrise	Azimuth Sunset
crépuscule -0.833°	06:27:26	16:25:48	116.5°	243.42°
Le crépuscule civil -6°	05:59:42	16:53:29	112.67°	247.24°
Le crépuscule nautique -12°	05:28:25	17:24:46	108.55°	251.35°
crépuscule astronomique -18°	04:57:53	17:55:18	104.67°	255.23°
jour	hh:mm:ss	diff. dd+1	diff. dd-1	inadi
02/12/2017	09:58:22	-00:00:56	00:01:00	11:26:37



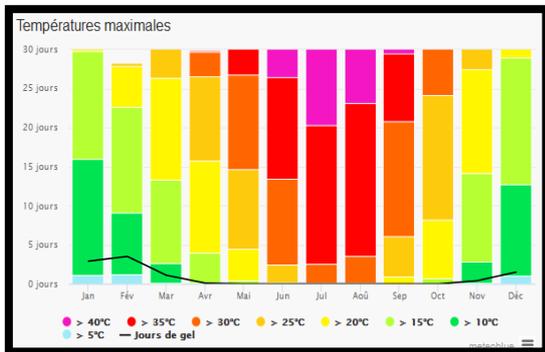
mois	T _{max} °C	T _{min} °C	P (mm)
jan	-5,0	26,0	6,4
FIV	-0,5	36,2	5,7
MAR	1,3	36,2	13,4
avr	3,0	38,5	13,3
mai	7,0	45,3	6,6
juin	11,0	47,0	6,5
juil.	16,1	48,4	7,0
oût	15,1	47,4	1,8
sep	11,0	44,4	19,1
oct.	9,0	40,5	7,6
nov.	0,5	36,0	14,6
déc.	-0,1	30,6	9,9

Solution proposée :
Le site est exposé au soleil pendant toute la journée, pour cela il faut faire un écran de végétation dans la coté ouest pour diminuer la quantité de chaleur



Le site est ensoleillé et ouvert sur les rayons solaires pendant toute la journée.

CHAPITRE ANALYTIQUE



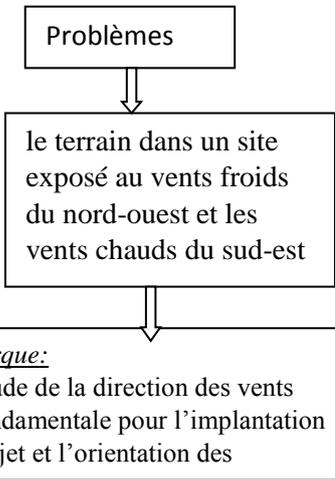
Climat Biskra - meteoblue.htm

solution proposé:
 D'après le tableau suivant on observe que les moins (mai jusqu'à octobre) la température est forte , pour cela il faut créer un végétation abondante tout autour le site

C-Le vent :



- Les vents froids
- Les vents chauds
- Les vents sable



Les vents qui prédominent à Biskra sont de direction nord et nord-ouest avec des vitesses moyennes qui varient entre 2,3 m/s et 2,9 m/s, pour une moyenne annuelle de 2,4 m/s, et une fréquence moyenne de 45%. Ces vents sont froids et humides pendant la période hivernale. Les vents de sable (sirocco) soufflent au moins une fois par an, en été particulièrement.

	Jan	Fév.	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sep	Oct.	Nov.	Déc.
vent	Vent moyen m/s											
	4.51	4.60	4.76	6.24	6.00	4.98	4.32	4.13	4.50	4.17	4.57	4.48

CHAPITRE ANALYTIQUE

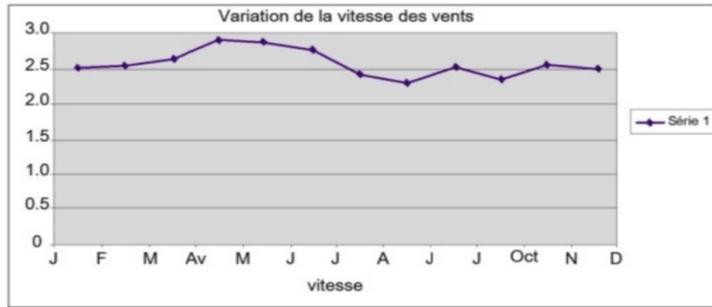
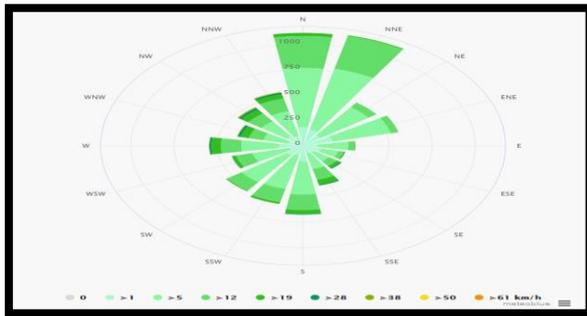


Tableau .1 Données météorologique mensuelles de Biskra

Rose des vents :



La Rose des Vents pour Biskra montre combien d'heures par an le vent souffle dans la direction indiquée. Exemple SO: Le vent souffle du sud-ouest (SO) au nord-est (NE)

D-la pluviométrie :

Mois	P (mm)
jan	6.4
fév.	5.7
mar.	13.4
avr	13.3
mai	6.6
juin	6.5
juil.	7.0
out	1.8
sep	19.1
oct.	7.6
nov.	14.6
déc.	9.9

Remarque :
L'étude de la précipitation influence sur le choix de la toiture des constructions.

Solution proposé:
D'après le tableau suivant on observe que la ville de Biskra marqué une absence du pourcentage de la précipitation, même ci au niveau de réseau de drainage. Pour cela il faut utiliser les eaux de percolations (nafadia .et aussi le système de recyclables d'eaux.

E- La géologie :



Solution proposé :
Evaluer les différents escarpements (remblais, déblais) pour intégrer l'aménagement urbain tels que: les jardins, les espaces d'eaux...

H- La forme du site



La forme de terrain est une forme presque régulière rectangulaire

Analyse de contexte sociologique

Cette zone d'extension touristique proche d'équipements existants et proposé projeté :

Référence :

- Livre traités l'architecture et d'urbanisme bioclimatiques.
- Direction de santé
- Site climat Biskra –meteblue

CHAPITRE ANALYTIQUE

Programme

ébergement :

Chambre :

Chambres 01 lit.....	20x 20 m ²
Chambres 02 lits.....	60x 25.00 m ²
Chambre avec un grand lit.....	24x 25.00 m ²
Suite.....	10 x 50.00 m ²
Séjour.....	08x30.00m ²
Surface Total :	3240,00 m²

❖ Locaux communs :

Hall de réception	01 x 100.00 m ²
Réception	01 x 50.00 m ²
Salle d'attente.....	01 x 20.00 m ²
Bagagerie.....	01 x 15.00 m ²

Commerce:

Boutique.....	01 x 50.00 m ²
Agence de tourisme	01 x 20.00 m ²
Agence bancaire.....	01 x 20.00 m ²

Salle des fêtes

500 .00 m²

Salle de conférence

150.00 m²

Bloc sanitaire / homme.....

01 x 10.00 m²

Bloc sanitaire / femme.....

01 x 10.00 m²

Salon:

Salon de séjour et TV

02 x 60.00 m²

Salon de thé.....

01 x 40.00 m²

Bloc sanitaire / homme.....

01 x 10.00 m²

Bloc sanitaire / femme.....

01 x 10.00 m²

Discothèque:

Vestiaire.....

01 x 15.00 m²

Régie... ..

01 x 25.00 m²

Office comptoir.....

01 x 15.00 m²

Bloc sanitaire / homme.....

01 x 10.00 m²

Bloc sanitaire / femme.....

01 x 10.00m²

Restauration:

Restaurant.....

02 x 200.00 m²

Bloc sanitaire / homme.....

01 x 10.00 m²

Bloc sanitaire / femme

01 x 10.00 m²

Cafétéria.....

01 x 200.00 m²

Vestiaire+sanitaire pour personnel.....

01 x 25.00 m²

Comptoir.....

01 x 15.00 m²

CHAPITRE ANALYTIQUE

Bloc sanitaire / homme.....	01 x 10.00 m ²
Bloc sanitaire / femme.....	01 x 10.00 m ²
salle polyvalente.....	01 x 150.00 m ²
cabinet d'infirmerie.....	01 x 15.00 m ²
Surface Total : 2040,00 m²	

❖ Administration :

Bureau de directeur	01 x 40.00 m ²
Salle de réunion	01 x 40.00 m ²
Salle d'attente.....	01 x 15.00 m ²
Bureau de secrétariat	01 x 15.00 m ²
Comptabilité.....	01 x 15.00 m ²
Archive.....	01 x 15.00 m ²
Bloc sanitaire / homme.....	01 x 10.00 m ²
Bloc sanitaire / femme.....	01 x 10.00 m ²
Surface Total : 160,00 m²	

❖ Les services généraux :

Cuisine et dépendance :

Hall d'entrée cuisine.....	01 x 25.00 m ²
Salle de chariot.....	01 x 10.00 m ²
Cuisson.....	01 x 40.00 m ²
Chambre froide.....	01 x 10.00 m ²
Réserve jour.....	01 x 20.00 m ²
Préparation.....	01 x 30.00 m ²
Laverie.....	01 x 25.00 m ²
Local dépôt ordures.....	01 x 10.00 m ²
Bureau magasinier	01 x 15.00 m ²
Magasin.....	01 x 40.00 m ²
Vestiaire sanitaire personnel	01 x 40.00 m ²
Réfectoire :.....	01 x 40.00 m ²

Surface Total : **305.00 m²**

Buanderie :

Hall d'entrée buanderie.....	01 x 15.00 m ²
Bureau lingerie.....	01 x 15.00 m ²
Lingerie salle.....	01 x 25.00 m ²
Lavage - séchage.....	01 x 50.00 m ²
Raccommodge - repassage.....	01 x 20.00 m ²
Linge propre.....	01 x 25.00 m ²
Vestiaire personnel	01 x 10.00 m ²
Sanitaire personnel	01 x 10.00 m ²

Surface Total : **170.00 m²**

❖ Local technique :

Climatisation centrale	01 x 80.00 m ²
Standard téléphone.....	01 x 80.00 m ²
Eau chaude sanitaire.....	01 x 80.00 m ²
Surface Total : 240,00 m²	

CHAPITRE ANALYTIQUE

*Circulation 20%.

Surface total du projet : **m²**

Espace extérieur :

Piscine

Jardin

Terrain tennis

Espace vert

Circulation 15 A 20%

CHAPITRE

CONCEPTUELLE

Introduction :

Ce chapitre se base sur les conclusions tirées à partir des analyses relatives aux études architecturales et urbaines des hôtels choisis. Ainsi que les données retenues à partir d'analyse du terrain et quelques techniques de la conception écologique.

Le contenu de ce dernier chapitre illustre la genèse de la forme. Ensuite une description des composantes de l'hôtel. A la fin on présentera les documents graphiques du projet.

1) L'idée du projet :

L'idée de départ pour la conception de l'hôtel

- Concevoir un projet en parfaite harmonie avec la nature.
- Les spécificités (caractéristiques) physiques et fonctionnelles sont directement liées aux éléments de la nature.

2) La genèse de la forme :

J'ai la trame selon l'action des vents

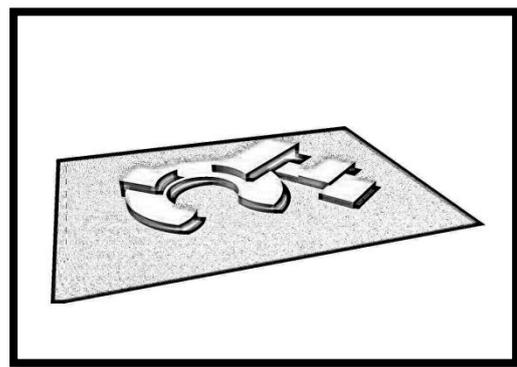
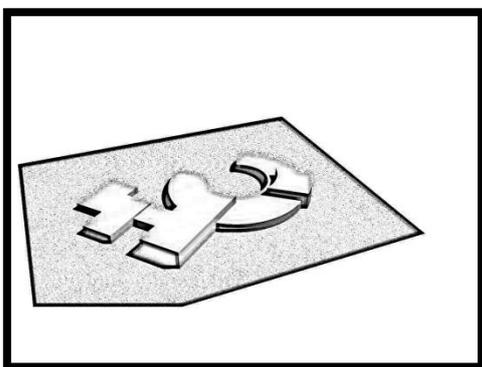
La forme de terrain et j'ai fait la transformation géométrique selon les effets climatiques

Et j'ai regroupé les formes par des cercles et les demi-cercles avec un mouvement fluide qui casse la forme simple de terrain

Le rajout de la forme circulaire qui sera un support et un élément d'appelle et un espace de transition et un point d'articulation

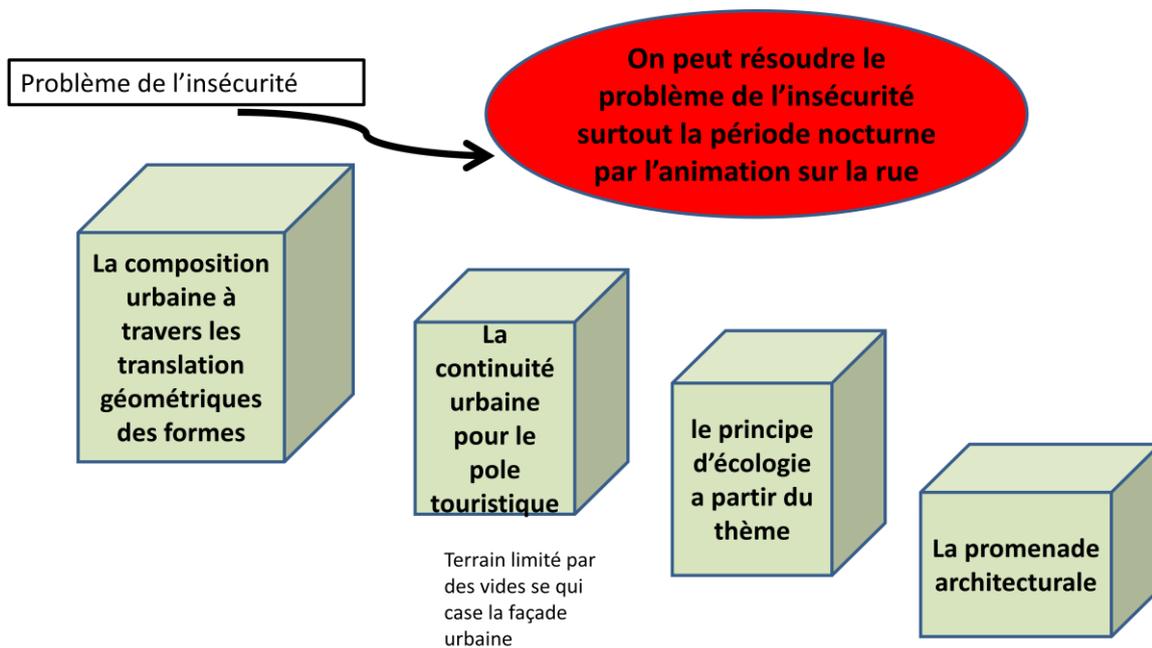
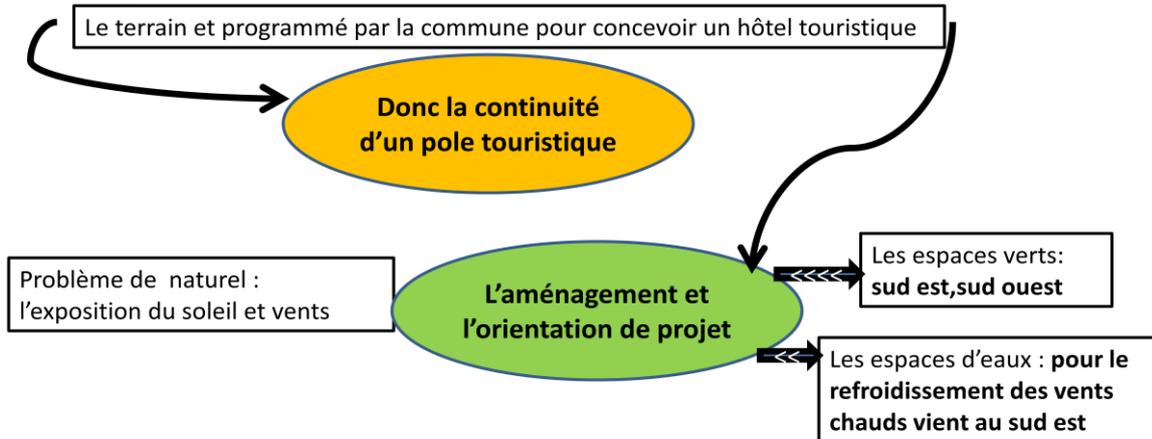
J'ai essayé au maximum de regroupé la forme d'équipement

J'ai essayé d'équilibrer la forme obtenue

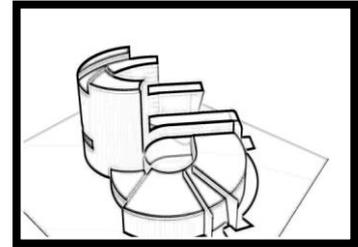
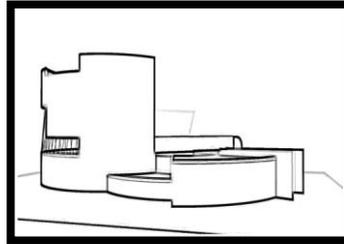
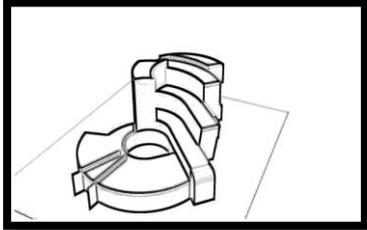
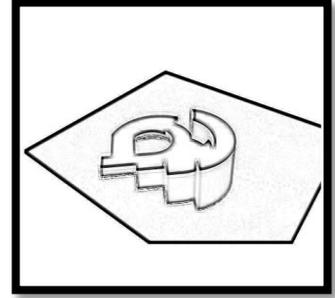
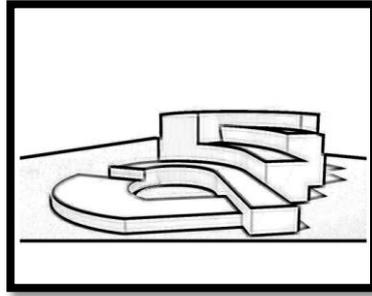
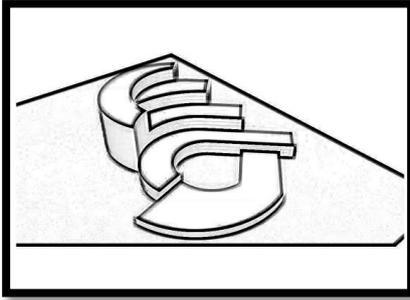


CHAPITRE CONCEPTUELLE

Les concepts:



CHAPITRE CONCEPTUELLE



3) Principe de la façade :

Assurer la protection solaire de la façade /Créer une façade moderne et intelligente

Eclairage et ventilation / façade végétale

4) Interprétation des principes d'écologie dans le projet:

Naman Retreat the Babylon / VTN Architects (exemple)

. Le matériau de finition gardant son aspect naturel de sa base, atteint effémination et harmonie avec la nature environnante

utilise la couleur naturelle du matériel pour fournir la proximité avec la nature.

une façade avec de la verdure entrecoupées, est. La couche verte fournit une barrière visuelle qui crée la séparation de la route pour améliorer l'intimité d'équipement

5) Description du projet :

5-1) Accessibilité :

5-1-1) Accès principale :

L'emplacement de l'entrée principale se fait à partir de la route secondaire avec un traitement spécifique qui permet une très bonne accessibilité au terrain.

L'entrée donne sur un grand hall d'accueil et de distribution relie les différents espaces.

5-1-2) Accès secondaires :

Ces accès permettent aux utilisateurs d'hôtel d'avoir un accès rapide et direct vers les parcours touristiques

5-2) La circulation horizontale et verticale :

5-2-1) La circulation horizontale :

L'organisation spatiale centralisée autour un 'espace central (espace d'eau et espace vert) permet d'avoir une circulation horizontale annulaire

CHAPITRE CONCEPTUELLE

5-2-2) La circulation verticale :

Les escaliers et les ascenseurs sont distribués en manière homogène dans le projet.

- Les montes charges sont utilisées pour l'approvisionnement en matériel et pour service

6) Les documents graphiques :

Résumé:

Cette recherche s'intéresse à l'amélioration et le développement du tourisme et le confort de l'utilisateur par conservation de la nature et en tirer profit, elle vise à mettre en évidence les principes de l'architecture écologique utilisation des matériaux locaux, et aussi à l'exploitation de l'énergie sec.

Dans cette mémoire proposés des solutions conceptuelles au niveau urbain et architectural comme dont l'objectifs de contribuer à la conception d'un projet urbain touristique écologique ou nous nous intéressons tout particulièrement à préserver la nature et l'environnement avec l'exploitation des matériaux locaux et l'énergie...ect

الملخص:

يركز هذا البحث على تحسين وتطوير السياحة وراحة المستخدمين من خلال الحفاظ على الطبيعة والاستفادة منها، ويهدف إلى إبراز مبادئ استخدام الهندسة البيئية للمواد المحلية، أيضا لاستغلال الطاقة.

في هذه الرسالة، اقترحت الحلول المفاهيمية على المستوى الحضري والمعماري أهدافاً للمساهمة في تصميم مشروع حضري إيكولوجي حضري أو نحن مهتمون بشكل خاص بالحفاظ على الطبيعة والبيئة باستغلال المواد المحلية. والطاقة ... إلخ

Bibliographie

Ouvrages:

- AMI MOUSSA. I,(2011). Cours d'Aménagement Touristique. Ed Office de publication universitaire. Alger.
- BOUJROUF .S , (1996)Tourisme et développement local: le cas de l'expérience de tabant dans le haut-atlas central marocain. Ed Revue de géographie alpine. Maroc.
- CAZES. G. (1992), Tourisme et tiers monde, un bilan controversé. Ed l'Harmattan. Paris.
- DE COSTER. M & PICAULT. F.(1985), Le loisir en 4 dimensions . Ed Labor. Bruxelles.
- DUTERME.B. (2006) , Expansion du tourisme international: gagnants et perdants, Ed alternatives sud, volume 13. Paris
- HEDDAR. B, (1988). Rôle socio-économique du tourisme, cas de l'Algérie . Coéditions E.NA.PO.P.U-E.N.A.L, Alger.
- LAPLANT. M. (1996), L'expérience touristique contemporaine, fondements sociaux et culturels. Ed presses de l'université de Québec. 1996
- STAFFORD. J. (1996), Recherche touristique, introduction à la recherche quantitative par questionnaire. Ed Presses de l'université de Québec.
- VIOLIER. P (2008), Tourisme et développement local. Ed Belin. Paris.
- WACKERMANN. G. (1994), Loisir et tourisme. Ed Sedes. Paris.
- WIDMAN.M. (1976) , Le tourisme en Algérie. deuxième série, Tome 25. Ed Méditerranée. Marseille. France
- Alain liébard andré De herde d'architecture et d'urbanime bioclimatique achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie modrne
- Collection architecture :architecture hoteliere et de loisir,edition,moniteur 1978
- IRD,UMR Bioemco S.barot introduction à l'écologie
- L'architecture écologique :développement durable.LEROY Arnault,licence 3 génie civil option ingénierie du batiment faculté des sciences de la rochelle-année universitaire 2004-2005
- Petit la rousse encyclopédique 1992

Thèses et Mémoires:

BOUSSAID. H. (2001) , Vers une nouvelle conception de l'espace hôtelier, exemple des hôtels de Jijel. Mémoire de magister Sous la direction de: Dr : BOUCHAIR. A. Département d'Architecture et d'urbanisme, Université Mentouri, Constantine

•BOUZAHER. S, (2015). Un aménagement durable par un projet éco touristique Cas des ksour de la micro région des Ziban. Le redressement d'un circuit éco touristique. thèse de doctorat. Sous la direction de: Pr ALKAMA Djamel. Université Mohamed Khider - Biskra

•CHABBI. K, (2011). Essai d'exploitation de l'écotourisme dans la commune de Chetaibi. Mémoire de magister. Sous la direction de: Dr.GUERFIA Saddek. Université Badji Mokhtar – Annaba.

•TSOUFIK. Y, (2012) . Intégration du tourisme urbain Dans les projets de villes, Stratégies et enjeux. Expériences étrangères de Bilbao et de Barcelone. Mémoire de magister. Sous la direction de: Dr Meriem Chabou-Othmani. Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme -EPAU. Alger.

• Sites Internet Visités:

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Minist%C3%A8re_de_l%27%C3%89cologie_\(France\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Minist%C3%A8re_de_l%27%C3%89cologie_(France))

- https://www.google.dz/search?q=role+de+l%27oasis+dans+la+cr%C3%A9ation+de+iilot+de+fraicheur+dans+les+zones+chaudes*
- <https://fr.scribd.com/document/299265322/Une-Ville-Saine-Pour-Un-D%C3%A9veloppement-Durable-La-Ville-de-Constantine>
- <http://millsonia.free.fr/cours.htm>
- <http://www.tourisme.com/>
- www.wikipedia.org

Documents administratifs et techniques:

- **PNUE & OMT**, (2006). Vers un Tourisme Durable - Guide à l'usage des décideurs.

Publié et imprimé par l'Organisation mondiale du tourisme, Madrid, Espagne

¹ - PNUE: Programme des Nations Unies pour l'environnement

- OMT: Organisation mondiale du tourisme.

Direction de tourisme

Dictionnaire :

- Le Petit Larousse illustré 2014. Ed mars 2013

- Le Petit Robert 2012, édition des 60 ans, Dictionnaires Le Robert, Ed mai 2011

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Résumé:

Cette recherche s'intéresse à l'amélioration et le développement du tourisme et le confort de l'utilisateur par conservation de la nature et en tirer profit, elle vise à mettre en évidence les principes de l'architecture écologique utilisation des matériaux locaux, et aussi à l'exploitation de l'énergie sec.

Dans cette mémoire proposés des solutions conceptuelles au niveau urbain et architectural comme dont l'objectifs de contribuer à la conception d'un projet urbain touristique écologique ou nous nous intéressons tout particulièrement à préserver la nature et l'environnement avec l'exploitation des matériaux locaux et l'énergie...ect

الملخص:

يركز هذا البحث على تحسين وتطوير السياحة وراحة المستخدمين من خلال الحفاظ على الطبيعة والاستفادة منها، ويهدف إلى إبراز مبادئ استخدام الهندسة البيئية للمواد المحلية، أيضا لاستغلال الطاقة.

في هذه الرسالة، اقترحت الحلول المفاهيمية على المستوى الحضري والمعماري أهدافاً للمساهمة في تصميم مشروع حضري إيكولوجي حضري أو نحن مهتمون بشكل خاص بالحفاظ على الطبيعة والبيئة باستغلال المواد المحلية. والطاقة ... إلخ

Sommaire	Page
Remerciement	
Dédicace	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Introduction général	1
Question de recherche	3
Les hypothèses	3
Les Objectifs	3
Méthodologie de recherche	4
Structure du mémoire	4
CHAPITRE THEORIQUE	
LE TOURISME	7
I-1) Définition	7
I.2) Aperçu d'historique du tourisme dans le monde	8
II) EVOLUTION DE SECTEUR DU TOURISME EN ALGERIE	9
III) LES OUTILS D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE EN ALGERIE	11
IV) LES OUTILS D'AMENAGEMENT ET DE PLANIFICATION	13
V) ROLE DU TOURISME	17
VI) LES FACTEURS INFLUANT SUR LE TOURISME	18
VII) Conclusion	19
VIII) définition des hôtels	19
1- les conditions requises pour Hôtel 4*	21
2-Les conditions requises pour les restaurants et cafétéria	25
3-Les conditions requises pour parkings	28
4-Les conditions requises pour une piscine en plein air	29

5-Les conditions requises pour les aires de sports et jeux :	30
I. Introduction générale	33
1. Définitions	33
2) Bref historique	34
3)- Architecture écologique	34
Introduction	34
a- définitions	35
b-Objectifs de l'Architecture Ecologique	35
C- Les lignes directrices de l'Architecture Ecologique	36
C.1-l'axe environnemental	36
C2-L'axe architectural	39
C3-L'axe gestionnaire	41
4) Les impacts du tourisme sur l'écologie	42
5) Les différentes Architecture écologique	43
6) Durable ou architecture écologique	43
7) La relation entre le tourisme et l'architecture écologique	43
Conclusion :	43
Conclusion Général	44
CHAPITRE ANALYTIQUE	
Introduction	46
Les limites administratives	46
Situation	46
Le repérage	47
La couleur et texture	47
Analyse physique	47
Analyse biophysique	48

Le climat	48
Programme	52
CHAPITRE CONCEPTUELLE	
Introduction	56
1) L'idée du projet	56
2) La genèse de la forme	56
3) Principe de la façade	59
4) Interprétation des principes d'écologie dans le projet	59
5) Description du projet	59
6) Les documents graphiques	60